



URBANISME  
AMÉNAGEMENT  
MAÎTRISE FONCIÈRE

ABILWAYS 

2020  
CATALOGUE FORMATIONS

C  
O  
M  
P  
É  
T  
E  
N  
C  
E  
S



URBANISME - AMÉNAGEMENT - MAÎTRISE FONCIÈRE

Règlementation et pratique | Documents et planification | Aménagement urbain |  
Ville durable et Smart city | Centre-ville, commerce et urbanisme | Maîtrise  
foncière | Autorisations de construire | Affichage publicitaire

# TOP 10 DES COMPÉTENCES À AVOIR EN 2020





# ÉDITO

## Cécile ORDOVAS

Responsable de l'offre  
cordovas@efe.fr

" **BUILD YOUR SINGULARITY!** " est le credo du Groupe ABILWAYS, multispécialiste du learning au service de la **transformation des organisations** et de la **montée en compétences des individus**.

Parce que chacun d'entre vous est unique, nous vous accompagnons dans votre parcours apprenant de manière personnalisée pour **valoriser vos talents** et vous permettre d'**acquérir de nouvelles compétences**.

Parce que chaque entreprise doit se montrer de plus en plus agile, nous vous aidons à imaginer et à **mettre en place des organisations apprenantes efficaces** pour garantir **une meilleure compétitivité**.

**Investir dans les compétences est devenu un enjeu stratégique pour tous** et la loi " Avenir professionnel " a rendu cette réalité tangible à travers ses 2 objectifs majeurs :

- permettre aux individus de choisir leur vie professionnelle avec de nouveaux droits,
- renforcer l'investissement des entreprises dans les compétences de leurs salariés.

C'est aussi l'orientation du secteur public avec la loi de **Transformation de la fonction publique**, donnant un nouveau souffle aux parcours des agents publics, afin de renforcer l'attraction des employeurs publics et la rétention des talents.

**Le droit de l'urbanisme continue d'évoluer** de façon non négligeable au gré des **nouveaux décrets d'application de la loi ELAN** et de **l'actualité opérationnelle** : nouvelles compétences en matière de planification, autorisations d'occupation des sols, révision des études d'impact, modalités d'exploitation commerciale... Prenez-garde aux **jurisprudences, toujours plus nombreuses**, qui sanctionnent les pratiques quotidiennes des acteurs du droit de l'urbanisme et de l'aménagement.

Avec son offre **2020 Urbanisme - Aménagement - Maîtrise foncière, EFE FORMATION** vous accompagne en vous proposant des expériences apprenantes nouvelles et différenciées :

- des **fiches métiers** pour vous aider à identifier les compétences associées aux activités et aux métiers phares de votre domaine
- le **digital learning** avec une quarantaine de vidéos consacrées aux fondamentaux de l'urbanisme ou de l'immobilier, etc.
- un **cycle métier CP FFP** pour acquérir les compétences nécessaires au pilotage de projets d'aménagement

Et nous continuons de développer notre offre **en région avec toujours plus de formations** et de sessions près de chez vous, animées par des experts locaux.

**Choisissez votre avenir professionnel sur [www.efe.fr](http://www.efe.fr) !**

## Vos interlocuteurs



**Responsable pédagogique**  
Tatiana Marot  
tmarot@efe.fr



**Conseiller commercial**  
Jérémy Colignon  
Pôle Secteur Public  
jcolignon@abilways.com



**Conseiller commercial**  
Marine Renaud  
Pôle Secteur Public  
mrenaud@abilways.com

SERVICE CLIENTS

**01 44 09 25 08**

[serviceclient@efe.fr](mailto:serviceclient@efe.fr)

# 7 BONNES RAISONS DE CHOISIR EFE

## 1. L'offre la plus experte du marché

**20 domaines d'expertise** et **1 300** formations en présentiel ou à distance, déclinables dans votre entreprise.

**120 conférences** d'actualité.

**50 Titres Certifiés** / Certificats de Compétences Professionnelles enregistrés au RNCP et formations certifiantes inscrites au Répertoire Spécifique, **éligibles au CPF**.

**3 formations en alternance.**

## 2. Des professionnels qui forment

Des **professionnels en activité**, sélectionnés pour leur **expertise**, formés à la pédagogie via notre **Label ABILWAYS ACADEMY** (voir sur [www.efe.fr](http://www.efe.fr)) et évalués à chaque formation.

## 3. Des concepteurs de formation experts

Responsables de l'actualisation des formations, ils maîtrisent les dernières techniques de **pédagogie interactive et participative**.

## 4. Une pédagogie innovante

Des techniques pédagogiques actives pour être **acteur de sa formation**.

Des jeux pédagogiques pour **apprendre en s'amusant**.

Des modalités distantielles pour se former **quand on veut**.

## 5. Une digitalisation de l'expérience apprenante

Quiz, cours / formation en ligne, blended learning, support de cours dématérialisé pour suivre **un parcours qui favorise l'engagement**.

## 6. Un accompagnement jusqu'au financement

Un **interlocuteur dédié** pour vous conseiller dans vos choix de formation et de financement.

## 7. Une démarche qualité orientée clients

**98 %** de satisfaction clients (source retours qualité 2019).

Des critères qualité légaux respectés avec la **qualification ISQ-OPQF** et le **référencement DATADOCK**.

Une **e-évaluation** de nos formations à chaud et à froid **pour mesurer la montée en compétences**.

### NOS HOMOLOGATIONS & RÉFÉRENCES



Membre de la FFP



Qualifié par l'ISQ-OPQF



Des CP FFP délivrés sur les cycles certifiants



Formations des avocats homologuées par le CNB



Référencement DATADOCK



Référencement DOKELIO Île-de-France

CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ  
24<sup>e</sup> RENDEZ-VOUS ANNUEL

# LES JOURNÉES DU BJDU

**Panorama de toute l'actualité 2020  
en droit de l'urbanisme  
et de l'aménagement**  
1<sup>er</sup> et 2 décembre 2020

Longtemps considéré comme contraignant, le droit de l'urbanisme est devenu un outil dynamique permettant de répondre aux problématiques que soulèvent aujourd'hui, l'aménagement des territoires et la maîtrise foncière. Loi Elan et ses décrets d'application, projet de loi "engagement et proximité", refonte de la ZAC et pléthore de jurisprudences marquantes; maîtrisez toute l'actualité de l'année 2020 en matière d'urbanisme. EFE vous propose pour ce faire, deux journées encadrées par des professionnels du secteur afin de décrypter les nouveautés juridiques.



**2 journées pratiques pour  
obtenir des réponses  
approfondies aux questions  
que vous vous posez dans  
la conduite de vos projets  
d'urbanisme**

SERVICE CLIENTS

**01 44 09 25 08**

[serviceclient@efe.fr](mailto:serviceclient@efe.fr)

CONFÉRENCE



## TÉMOIGNAGES

" Clairs et précis, très bonnes interventions "

**SOCIÉTÉ RENAULT**

" Une conférence répondant aux besoins opérationnels "

**AVOCAT PARIS**

" Très intéressant, comme toujours "

**COMMUNE DE GAGNY**

**PLUS DE 1 400  
PARTICIPANTS  
en 23 ans,  
ET VOUS ?**

# NOTRE PRÉSENCE EN RÉGION

Une programmation croissante de nos formations " best of " en région pour couvrir un maximum du territoire

**3 DIRECTIONS RÉGIONALES  
ET 6 RESPONSABLES RÉGIONAUX  
POUR ACCOMPAGNER VOS PROJETS  
DE TRANSFORMATION ET DE FORMATION.  
CONTACTEZ-NOUS!**



Retrouvez  
toutes nos  
sessions en  
région grâce  
à ce picto

RÉGION

ou sur [www.efe.fr](http://www.efe.fr) /  
[www.abilways.com](http://www.abilways.com)



**Gwilhem LILI**

Directeur du développement Régions

[glli@abilways.com](mailto:glli@abilways.com)

+33 6 20 15 41 32

**3 DIRECTIONS  
RÉGIONALES**

**DIRECTION  
RÉGIONALE  
SUD-OUEST**

Espace Mama Works  
51, Quai Lawton,  
33300 BORDEAUX

**DIRECTION  
RÉGIONALE  
SUD-EST**

Espace Mama Works  
92, Cours Lafayette,  
69003 LYON

**DIRECTION  
RÉGIONALE  
GRAND-EST**

Espace Européen  
de l'Entreprise  
2 allée d'Helsinki  
67300 SCHILTIGHEIM

Photo de l'espace  
Coworking Nomade  
à Bordeaux





## VOS CONTACTS RÉGIONAUX



**Christine DESSIENNE**  
Responsable régionale  
Grand-Nord  
[cdessienne@abilways.com](mailto:cdessienne@abilways.com)  
06 28 43 80 84



**Olivia HUNTER**  
Responsable régionale  
Grand-Est  
[ohunter@abilways.com](mailto:ohunter@abilways.com)  
06 47 52 87 14



**Nicolas TROPINI**  
Responsable régional  
Auvergne - Rhône Alpes  
Secteur privé  
[ntropini@abilways.com](mailto:ntropini@abilways.com)  
06 21 08 60 77



**Lorenzo QUERIN**  
Responsable régional  
Grand-Ouest  
[plamenardie@abilways.com](mailto:plamenardie@abilways.com)  
06 28 42 03 08



**Célia MAZZELLA**  
Responsable régionale  
Occitanie - PACA  
[cmazzella@abilways.com](mailto:cmazzella@abilways.com)  
01 43 72 12 23



# NOTRE OFFRE

Retrouvez l'ensemble des formations sur [www.efe.fr](http://www.efe.fr)

## FICHES MÉTIERS

### URBANISME - AMÉNAGEMENT

Directeur urbanisme et aménagement	<b>p. 8</b>
Chargé de projets urbanisme	SITE WEB
Manager de centre-ville	SITE WEB
Chef de projets aménagement	<b>10</b>

## CERTIFICATION

### CERTIFICATS PROFESSIONNELS

Réf.	Description	Durée	Tarif HT	Tarif HT*	Page
Réf. 72250	Responsable des opérations d'aménagement	12 jours	6 360 €	–	<b>p. 12</b>
Réf. 73297	Responsable de montage d'opérations immobilières	15 jours	8 250 €	–	SITE WEB
Réf. 74251	Maître d'ouvrage	14 jours	7 700 €	–	SITE WEB

## DIGITAL LEARNING

### Urbanisme - Aménagement - Maîtrise foncière

Cours en ligne		Durée	Tarif HT	Tarif HT*	Page
Réf. 72362	Cerner les documents d'urbanisme et les spécificités du PLU	2 heures	190 €	–	SITE WEB
Réf. 72361	Intégrer les fondamentaux de l'aménagement urbain	2 heures	190 €	–	<b>p. 15</b>
Réf. 72363	Décoder la ZAC et la concession d'aménagement	2 heures	190 €	–	SITE WEB
Réf. 72364	Pratiquer les outils et modes de financement de l'urbanisme	2 heures	190 €	–	<b>15</b>
Réf. 72365	Intégrer les fondamentaux de la maîtrise foncière et de l'expropriation	2 heures	190 €	–	<b>15</b>
Réf. 72366	Analyser les régimes des autorisations d'urbanisme	2 heures	190 €	–	SITE WEB
Formation en ligne		Durée	Tarif HT	Tarif HT*	Page
	Le droit de l'urbanisme, ça s'apprend!	1h30	45 € <sup>TTC</sup>	–	<b>p. 17</b>
	Monter une opération immobilière, ça s'apprend!	1h30	45 € <sup>TTC</sup>	–	<b>17</b>

## URBANISME - AMÉNAGEMENT - MAÎTRISE FONCIÈRE

### Règlementation et pratique

Réf.	Description	Durée	Tarif HT	Tarif HT*	Page
	<b>Formation en ligne</b> - Le droit de l'urbanisme, ça s'apprend!	1h30	45 € <sup>TTC</sup>	–	<b>p. 17</b>
Réf. 72239BL	<b>Blended learning</b> - Réglementation générale de l'urbanisme	28 heures	1 720 €	1 560 €	<b>19</b>
Réf. 72064	Maîtriser l'essentiel du droit de l'urbanisme	6 jours	3 300 €	–	<b>20</b>
	<b>Conférence d'actualité</b> - Les journées du BJDJ	2 jours	1 490 €	1 270 €	<b>3</b>
Réf. 72239	Réglementation générale de l'urbanisme	4 jours	2 150 €	1 950 €	SITE WEB
Réf. 72176	Droit de l'urbanisme pour non-juristes	2 jours	1 460 €	1 300 €	<b>20</b>
Réf. 72176BL	<b>Blended learning</b> - Droit de l'urbanisme pour non-juristes	14 heures	1 170 €	1 040 €	SITE WEB
Réf. 72028	Réglementation et pratique du droit de l'urbanisme	2 jours	1 460 €	1 300 €	SITE WEB
Réf. 72342	L'indispensable du droit de l'urbanisme	1 jour	900 €	770 €	SITE WEB
Réf. 72362	<b>Cours en ligne</b> - Cerner les documents d'urbanisme et les spécificités du PLU	2 heures	190 €	–	SITE WEB
Réf. 72285	Contentieux de l'urbanisme	2 jours	1 460 €	1 300 €	<b>21</b>

### Documents et planification

Réf. 72197	Évaluation environnementale et étude d'impact	1 jour	900 €	770 €	<b>p. 21</b>
Réf. 72368	Participation du public et évaluations environnementales	2 jours	1 460 €	1 300 €	<b>22</b>
Réf. 72368BL	<b>Blended learning</b> - Participation du public et évaluations environnementales	14 heures	1 170 €	1 040 €	SITE WEB
Réf. 72031	Concertation et enquêtes publiques	2 jours	1 460 €	1 300 €	SITE WEB
Réf. 72068	Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)	2 jours	1 460 €	1 300 €	SITE WEB
Réf. 72068BL	<b>Blended learning</b> - Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)	14 heures	1 170 €	1 040 €	SITE WEB
Réf. 72182	Servitudes, mitoyenneté et bornage	2 jours	1 460 €	1 300 €	SITE WEB
Réf. 72178	L'urbanisme commercial	2 jours	1 460 €	1 300 €	SITE WEB
Réf. 72067	Gérer le volet commercial du (SCoT)	4 heures	425 €	–	SITE WEB

### Aménagement urbain

Réf. 72250	<b>Cycle certifiant</b> - Responsable des opérations d'aménagement	12 jours	6 360 €	–	<b>p. 12</b>
Réf. 72153	Les fondamentaux de l'aménagement urbain	2 jours	1 460 €	1 300 €	<b>22</b>
Réf. 72153BL	<b>Blended learning</b> - Les fondamentaux de l'aménagement urbain	14 heures	1 170 €	1 040 €	SITE WEB
Réf. 72361	<b>Cours en ligne</b> - Intégrer les fondamentaux de l'aménagement	2 heures	190 €	–	SITE WEB
Réf. 72110	Choisir sa procédure d'aménagement	2 jours	1 460 €	1 300 €	<b>23</b>

Réf.	Description	Durée	Tarif HT	Tarif HT*	Page
Réf. 72110BL	<b>Blended learning</b> - Choisir sa procédure d'aménagement	14 heures	1 170 €	1 040 €	SITE WEB
Réf. 72364	<b>Cours en ligne</b> - Pratiquer les outils et modes de financement de l'urbanisme	2 heures	190 €	-	<b>p. 15</b>
Réf. 72381	GOU et PPA : les nouvelles techniques d'aménagement	2 jours	1 460 €	1 300 €	<b>23</b>
Réf. 72240	Le permis de construire valant division	1 jour	900 €	770 €	SITE WEB
Réf. 72111	La concession d'aménagement	2 jours	1 460 €	1 300 €	SITE WEB
Réf. 72073	ZAC étape par étape	2 jours	1 460 €	1 300 €	<b>24</b>
Réf. 72073BL	<b>Blended learning</b> - ZAC étape par étape	14 heures	1 170 €	1 040 €	SITE WEB
Réf. 72354	Maîtriser le financement de la ZAC	4 heures	425 €	-	SITE WEB
Réf. 72363	<b>Cours en ligne</b> - Décoder la ZAC et la concession d'aménagement	2 heures	190 €	-	SITE WEB
Réf. 40016	Gérer les sites et sols pollués	2 jours	1 395 €	-	SITE WEB
Réf. 40025	Sols pollués, friches, changements d'usage	1 jour	940 €	-	SITE WEB
Réf. 72029	Mener à bien une opération d'aménagement public	2 jours	1 460 €	1 300 €	<b>24</b>
Réf. 72029BL	<b>Blended learning</b> - Mener à bien une opération d'aménagement public	14 heures	1 170 €	1 040 €	SITE WEB
Réf. 72325	Conduire son projet d'aménagement	2 jours	1 460 €	1 300 €	<b>25</b>
Réf. 72206	Élaborer le bilan financier d'une opération d'aménagement	1 jour	900 €	770 €	<b>25</b>
Réf. 72076	Taxes et participations d'urbanisme	2 jours	1 460 €	1 300 €	SITE WEB
Réf. 72167	Projet urbain partenarial (PUP)	1 jour	900 €	770 €	<b>26</b>
Réf. 73246	TVA immobilière	1 jour	900 €	770 €	SITE WEB
Réf. 73357	Calculer la TVA immobilière	4 heures	425 €	-	SITE WEB

### Ville durable et smart city

Réf. 72403	CIM : concevoir un projet d'aménagement selon le City Information Modeling	2 jours	1 460 €	1 300 €	<b>p. 26</b>
Réf. 72370	Projets d'aménagement pour une ville durable	2 jours	1 460 €	1 300 €	<b>27</b>
Réf. 72371	Smart city	1 jour	900 €	770 €	<b>27</b>
Réf. 72382	Open Data et mobilité	1 jour	900 €	770 €	<b>27</b>

### Centres-villes, commerces et urbanisme

Réf. 72384	Manager de centre-ville	2 jours	1 460 €	1 300 €	<b>p. 27</b>
Réf. 72385	Les outils de lutte contre la vacance commerciale	2 jours	1 460 €	1 300 €	SITE WEB
Réf. 72178	L'urbanisme commercial	2 jours	1 460 €	1 300 €	SITE WEB
Réf. 72067	Gérer le volet commercial du SCOT	4 heures	425 €	-	SITE WEB
Réf. 73208	Revitaliser un quartier ancien	2 jours	1 460 €	1 300 €	SITE WEB

### Maîtrise foncière

Réf. 72365	<b>Cours en ligne</b> - Intégrer les fondamentaux de la maîtrise foncière et de l'expropriation	2 heures	190 €	-	<b>p. 15</b>
Réf. 72083	Les fondamentaux de la maîtrise foncière	2 jours	1 460 €	1 300 €	<b>28</b>
Réf. 72083BL	<b>Blended learning</b> - Les fondamentaux de la maîtrise foncière	14 heures	1 170 €	1 040 €	SITE WEB
Réf. 72209	Techniques de prospection et de négociation foncières	2 jours	1 460 €	1 300 €	<b>28</b>
Réf. 72032	Expropriation	2 jours	1 460 €	1 300 €	<b>29</b>
Réf. 72034	Le droit de préemption comme outil de maîtrise foncière	2 jours	1 460 €	1 300 €	SITE WEB
Réf. 72355	Gérer les risques en matière de préemption	4 heures	425 €	-	SITE WEB

### Autorisations de construire

Réf. 72082	Les autorisations d'urbanisme	2 jours	1 460 €	1 300 €	<b>p. 29</b>
Réf. 72082BL	<b>Blended learning</b> - Les autorisations d'urbanisme	14 heures	1 170 €	1 040 €	SITE WEB
Réf. 72366	<b>Cours en ligne</b> - Analyser les régimes des autorisations d'urbanisme	2 heures	190 €	190 €	SITE WEB
Réf. 72360	Gérer le contentieux des autorisations de construire	4 heures	425 €	-	SITE WEB
Réf. 72386	Permis modificatif et permis de régularisation	1 jour	900 €	770 €	SITE WEB
Réf. 72081	Instruire ses permis de construire	2 jours	1 460 €	1 300 €	SITE WEB
Réf. 72387	Dématérialisation des demandes de permis de construire	1 jour	900 €	770 €	SITE WEB

### Affichage publicitaire

Réf. 72035	La réglementation nationale de l'affichage publicitaire	2 jours	1 460 €	1 300 €	SITE WEB
Réf. 72002	La réglementation locale de l'affichage et des enseignes	1 jour	900 €	770 €	SITE WEB

## ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Réf. 40024	Gérer une ICPE	2 jours	1 395 €	-	SITE WEB
Réf. 40020	Gestion environnementale des eaux de pluie	1 jour	895 €	-	SITE WEB
Réf. 40080	Produire de l'énergie à partir du biogaz	2 jours	1 440 €	-	SITE WEB

\* Tarif spécial réservé aux collectivités territoriales

**LÉGENDE**

 **NOUVEAU** vos métiers évoluent, notre offre de formation aussi!

 **CPF** formation éligible au Compte Personnel de Formation

 **BEST-OF** formation plébiscitée par nos clients

 **RÉGION** formation en région



**HOMOLOGATION PAR LE CNB**  
Liste des formations homologuées par le CNB à consulter sur [www.efefr](http://www.efefr)

Tous les tarifs sont exprimés HT

# DIRECTEUR URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Le directeur urbanisme et aménagement contribue à la définition de la politique de développement urbain dont il assure la mise en œuvre. Sa capacité à coordonner les projets dans un environnement en constante évolution, implique de multiples compétences et savoir-faire pour mener à bien à sa mission : suivi du cadre réglementaire et juridique, maîtrise de la planification et des autorisations d'urbanisme, pilotage des projets, anticipation des besoins et des services de la ville de demain.

## LES GRANDS BLOCS DE COMPÉTENCES DE LA FONCTION DIRECTEUR URBANISME ET AMÉNAGEMENT



**1**  
Participer à la définition de la politique urbaine de la collectivité et assurer sa mise en œuvre



**2**  
Piloter les projets d'aménagement dans le respect de la politique urbaine définie



**3**  
Organiser l'instruction des autorisations d'urbanisme



**4**  
Manager les équipes et communiquer



**SON RÔLE**  
Participer à la définition de la politique urbaine de la collectivité et assurer sa mise en œuvre

### BLOC 1

COMPÉTENCES	Formations associées	Référence	Durée
Proposer des approches innovantes dans le cadre du développement des projets urbains	Analyser les besoins de la collectivité en matière d'aménagements urbains (Formation sur demande)		2 jours
	Projets d'aménagement pour une ville durable	72370	2 jours
	Smart City	72371	1 jour
	Open Data et mobilité	72382	1 jour
	CIM : concevoir un projet d'aménagement selon le City Information Modeling	72403	1 jour
	Les outils de lutte contre la vacance commerciale	72385	2 jours
Assurer une veille législative et réglementaire pour conseiller les élus et alerter sur les risques	Les journées du BJDU	31661	2 jours
	GOU et PPA : les nouvelles techniques d'aménagement	72381	2 jours
Organiser et suivre la conception des documents d'urbanisme	Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) Existe en blended : 1 jour de présentiel et 7h de distanciel	72068	2 jours
	Évaluation environnementale et étude d'impact	72197	1 jour
	Participation du public et évaluation environnementale Existe en blended : 1 jour de présentiel et 7h de distanciel	72368	2 jours

PRÉSENTIEL : 18 JOURS - 126H  
DISTANCIEL : 14 HEURES SI BLENDED



### SON RÔLE

## Piloter les projets d'aménagement dans le respect de la politique urbaine définie

### BLOC 2

COMPÉTENCES	Formations associées	Référence	Durée
Définir les outils et procédures adaptés	Choisir sa procédure d'aménagement Existe en blended : 1 jour de présentiel et 7h de distanciel	72110	2 jours
	Le permis de construire valant division	72240	1 jour
	La concession d'aménagement	72111	2 jours
	ZAC étape par étape Existe en blended : 1 jour présentiel et 7h distanciel	72073	2 jours
	Concertation et enquêtes publiques	72031	2 jours
Assurer le montage contractuel et le financement des projets	Les montages contractuels complexes	71224	4 jours
	Projet Urbain Partenarial (PUP)	72167	1 jour
	Taxes et participations d'urbanisme	72076	2 jours
	Élaborer le bilan financier d'une opération d'aménagement	72206	1 jour
Mettre en œuvre des projets et manager en mode projet	Conduire son projet d'aménagement	72325	2 jours
	Réussir le management de son projet Existe en blended : 1 jour présentiel et 7 h distanciel	52026	2 jours
	Négocier en mode projet	52227	2 jours
	La gestion de projet, ça s'apprend (Formation en ligne)		1h30
	Travailler sa communication projet (Cour en ligne)	52352	2h

PRÉSENTIEL : 23 JOURS - 161H (OU 20 JOURS SI BLENDED)

DISTANCIEL : 1 FORMATION EN LIGNE DE 1H30 ET 1 COURS EN LIGNE DE 2H : 3H30 (+21H SI BLENDED)



### SON RÔLE

## Organiser l'instruction des autorisations d'urbanisme

### BLOC 3

COMPÉTENCES	Formations associées	Référence	Durée
S'assurer du respect des règles en matière d'autorisations d'urbanisme	Les autorisations d'urbanisme Existe en blended : 1 jour présentiel et 7 h distanciel	72082	2 jours
	Gérer le contentieux des autorisations de construire	72360	4 heures
	Permis modificatif et permis de régularisation	72386	1 jour
Définir les procédures et modalités de gestion des autorisations d'urbanisme	Instruire ses permis de construire	72081	2 jours
	Dématérialisation des permis de construire	72387	1 jour

PRÉSENTIEL : 6,5 JOURS - 46H (OU 5,5 JOURS SI BLENDED)

DISTANCIEL : 7 HEURES SI BLENDED



### SON RÔLE

## Manager les équipes et communiquer

### BLOC 4

COMPÉTENCES	Formations associées	Référence	Durée
Manager une équipe	Concilier expertise et management	51151	2 jours
	Manager au quotidien	51302	3 jours
	Gestion du temps pour manager	53203	3 jours
	Préparer et animer une réunion productive (Cours en ligne)	53335	1h30
	Les fondamentaux du management, ça s'apprend (Formation en ligne)		1h30
Outiller sa communication	5 outils pour une communication impactante	53257	2 jours
	Les bases de la prise de parole en public	53172	2 jours
	Communication écrite et orale opérationnelles	53253	2 jours

PRÉSENTIEL : 14 JOURS - 98H

DISTANCIEL : 1 FORMATION EN LIGNE DE 1H30 ET 1 COURS EN LIGNE DE 1H30 : 3H



COMPÉTENCE +	Formation associée	Référence	Durée
Faire preuve de leadership	Votre leadership à l'épreuve d'un escape game	51399	1 jour

PRÉSENTIEL : 1 JOUR - 7H

## CHEF DE PROJETS AMÉNAGEMENT

En phase avec la politique de développement urbain d'une collectivité ou d'un territoire, le chef de projet aménagement est responsable du montage et du suivi des opérations. Face à la pluralité de ses interlocuteurs, ses compétences doivent associer, à une parfaite maîtrise du cadre réglementaire et juridique des opérations d'aménagement, un fonctionnement en mode projet pour assurer une parfaite gestion organisationnelle, administrative, budgétaire et financière de l'opération.

### LES GRANDS BLOCS DE COMPÉTENCES DE LA FONCTION CHEF DE PROJETS AMÉNAGEMENT



**1**  
**Concevoir les projets  
d'aménagement en  
toute sécurité juridique**



**2**  
**Réaliser les opérations  
d'aménagement et de  
construction**



**3**  
**Piloter en mode  
projet**





### SON RÔLE

## Concevoir les projets d'aménagement en toute sécurité juridique

### BLOC 1

COMPÉTENCES	Formations associées	Référence	Durée
Maîtriser les règles d'urbanisme et de maîtrise foncière	Réglementation générale de l'urbanisme Existe en blended : 2 jours présentiels et 14h distanciel	72239	4 jours
	Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) Existe en blended : 1 jour présentiel et 7h distanciel	72068	2 jours
	Cerner les documents d'urbanisme et les spécificité du PLU (Cours en ligne)	72362	2 heures
	Participation du public et évaluation environnementale Existe en blended : 1 jour présentiel et 7h distanciel	72368	2 jours
	Concertation et enquêtes publiques	72031	2 jours
	Le droit de l'urbanisme, ça s'apprend ! (Formation en ligne)		1h30
	Les fondamentaux de la maîtrise foncière Existe en blended : 1 jour présentiel et 7h distanciel	72083	2 jours
	Mener à bien une opération d'aménagement public	72029	2 jours
	Sols pollués, friches et changements d'usages	40025	1 jour
Choisir la procédure et le mode de réalisation de l'opération	Choisir sa procédure d'aménagement Existe en blended : 1 jour présentiel et 7h distanciel	72110	2 jours
	Le permis de construire valant division	72240	1 jour
	GOU et PPA : les nouvelles techniques d'aménagement	72381	2 jours
	La concession d'aménagement	72111	2 jours
	ZAC étape par étape Existe en blended : 1 jour présentiel et 7h distanciel	72073	2 jours
	Décoder la ZAC et la concession d'aménagement (Cours en ligne)	72363	2 heures
	Projet Urbain Partenarial (PUP)	72167	1 jour
Obtenir les autorisations d'urbanisme	Les autorisations d'urbanisme Existe en blended : 1 jour présentiel et 7 h distanciel	72082	2 jours
	Gérer le contentieux des autorisations de construire	72360	4 heures
	Permis modificatif et permis de régularisation	72386	1 jour

PRÉSENTIEL : 28,5 JOURS - 200 H (OU 20,5 JOURS SI BLENDED)

DISTANCIEL : 1 FORMATION EN LIGNE 1H30 ET 2 COURS EN LIGNE DE 2H : 3H30 (+ 56 H SI BLENDED)

### BLOC 2



### SON RÔLE

## Réaliser les opérations d'aménagement et de construction

COMPÉTENCES	Formations associées	Référence	Durée
Organiser la réalisation de l'opération	Conduire son projet d'aménagement	72325	2 jours
	Montages immobiliers publics	73287	1 jour
	Montage d'opérations immobilières Existe en blended : 1 jour présentiel et 7 h distanciel	73046	2 jours
	Monter une opération immobilière, ça s'apprend ! (Formation en ligne)		1h30
Gérer le volet budgétaire et financier du projet	Élaborer le bilan financier d'une opération d'aménagement	72206	1 jour
	Taxes et participations d'urbanisme	72076	2 jours
	TVA immobilière	73246	1 jour
	Montage financier d'une opération immobilière	73086	2 jours

PRÉSENTIEL : 11 JOURS - 77H (OU 10 JOURS SI BLENDED)

DISTANCIEL : 1 FORMATION EN LIGNE DE 1H30 (+7H SI BLENDED)

### BLOC 3



### SON RÔLE

## Piloter en mode projet

COMPÉTENCES	Formations associées	Référence	Durée
Manager en mode projet	Les fondamentaux du management de projet Existe en blended : 2 jours présentiel et 7 h distanciel	52030	3 jours
	Planifier et piloter son projet	52231	2 jours
	Planifier son projet avec Pert et Gantt (Cours en ligne)	52250	2 heures
	Conduire les réunions projets	52108	2 jours
	La gestion de projet, ça s'apprend (Formation en ligne)		1h30
Gérer les relations avec les différents intervenants et renforcer sa communication	Pitcher un projet CFPJ	4026	2 jours
	Travailler sa communication projet (Cours en ligne)	52352	2 heures
	Développer son intelligence relationnelle	53064	2 jours
	Management transversal	51028	2 jours

PRÉSENTIEL : 13 JOURS - 91H (OU 12 JOURS SI BLENDED)

DISTANCIEL : 1 FORMATION EN LIGNE DE 1H30 ET 2 COURS EN LIGNE DE 2H : 5H30 (+7H SI BLENDED)



COMPÉTENCE +	Formation associée	Référence	Durée
Prendre des notes visuelles	Le sketchnoting : du fun pour présenter ses idées	53391	2 jours

PRÉSENTIEL : 2 JOURS - 14H

# RESPONSABLE DES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT

Concevoir des opérations d'aménagement public ou privé

Les procédures d'aménagement sont nombreuses et particulièrement complexes. Le choix pour réussir son projet est parfois cornélien. Pour cela, il est indispensable de connaître les différents outils existants, leurs impacts financiers et fiscaux afin de faire le meilleur choix et de réussir chaque étape de son projet.

**12 jours** - 84 heures

Prix HT : **6360 €**

Prix TTC pour les particuliers : **5090 €**  
repas inclus

Réf. : 72250

## Paris - Promotion 1

1<sup>er</sup>-2 avril, 13 au 15 mai,  
10-11 juin, 23 juin\*,  
8-9 juillet,  
16 au 18 septembre  
et 17 décembre\*\* 2020

## Paris - Promotion 2

13-14 octobre,  
18 au 20 novembre,  
15-16 décembre 2020,  
11 janvier\*, 19-20 janvier,  
9 au 11 mars  
et 14 juin\*\* 2021

## COURS EN LIGNE

\* cours en ligne pour  
le mémoire : 1 heure  
de 14h30 à 15h30  
(convocation à 14h)

\*\* cours en ligne pour les  
retours d'expérience :  
1h30 de 11h à 12h30  
(convocation à 10h30)



OPTION CPFFP :

**995 € HT**  
**PILOTAGE DE PROJETS  
D'AMÉNAGEMENT**

Soutenance devant un jury  
professionnel d'un mémoire  
à l'issue du cycle.  
Cycle validé par  
l'ISQ-OPQF.

## OBJECTIFS

- Identifier le champ d'application des différentes procédures d'aménagement
- Déterminer leur financement
- Mettre en place la meilleure stratégie pour réussir le montage, la réalisation et le financement de ses projets d'aménagement

## PRÉREQUIS

Avoir une bonne connaissance des règles applicables à l'urbanisme et à l'aménagement

## PUBLIC CONCERNÉ

Responsables de l'aménagement  
Lotisseurs et aménageurs  
Toute personne amenée à intervenir dans le cadre d'une procédure d'aménagement

## COMPÉTENCES ACQUISES

Exercer le métier d'aménageur dans une structure publique ou privée et maîtriser les outils et procédures disponibles pour mener à bien des opérations d'aménagement

## INTERVENANTS

Nicolas GATEAU-LEBLANC  
Directeur  
TERRIDEV  
Fabien CORBINAUD  
AMO.COM

## MODULE 1 | 2 jours

### Déterminer le montage d'opération d'aménagement public et privé

#### OBJECTIFS

- Cerner les spécificités des opérations d'aménagement
- Maîtriser les différentes étapes d'une opération d'aménagement

#### PROGRAMME

##### Définir les opérations d'aménagement public et privé

- Le rôle intégrateur du SCoT
- L'organisation de l'aménagement dans le PLU et le PLU intercommunal
- Les rapports entre les documents d'urbanisme et l'opération d'aménagement

##### Préparer son opération

- Le rôle et les missions de chaque acteur
- Les opérations d'aménagement avec ou sans procédure d'urbanisme
- La compatibilité de l'opération avec les documents et l'adaptation des documents
- Les réserves foncières

##### Mener à bien son opération

- La faisabilité de l'opération
- La concertation préalable et le débat public
- Les études préalables, pré-opérationnelles et opérationnelles
- Le choix du mode de réalisation

##### Cerner les différentes phases d'une opération d'aménagement

- Les montages spécifiques aux opérations d'aménagement public
  - La création des PPA et des GOU
  - Les montages pour les opérations publiques et privées mobilisant les outils
- Exercice d'application :** validation de la bonne réalisation des étapes essentielles d'une opération

**Exercice d'intersession :** pour valider les acquis et préparer la session suivante

## MODULE 2 | 3 jours

### Identifier les modalités de mise en œuvre des procédures d'aménagement

#### OBJECTIFS

- Identifier les différentes procédures d'aménagement
- Faire le choix adapté à son projet

#### PROGRAMME

##### Recourir à la ZAC

- La ZAC, procédure d'initiative publique
- Les modalités de création et de réalisation de la ZAC
- La concertation et le bilan de concertation
- Les modalités de désignation de l'aménageur et les risques contentieux liés
- La ZAC et les autorisations d'urbanisme
- L'évolution de la ZAC en cours d'opération : la modification du dossier de création et de réalisation
- La fin de la ZAC

##### Faire un lotissement

- Le lotissement, procédure d'initiative publique ou privée
- Les projets soumis à lotissement et sa distinction avec les autres procédures
- Les étapes clés du montage
- Les équipements communs
- Les documents du lotissement
- Les contributions d'urbanisme à la charge du lotisseur

##### Procéder au permis valant division

- Le régime : la délivrance de l'autorisation
  - Les projets concernés
  - L'exécution du permis valant division
- Exercice d'application :** choix de la bonne procédure en fonction du porteur de projet et de la nature de l'opération

**Exercice d'intersession :** pour valider les acquis et préparer la session suivante





Besoin d'aide pour constituer votre dossier de financement ?  
Contactez-nous !

01 44 09 25 08  
infoclient@efe.fr

### MODULE 3 | 2 jours

## Passer par un mode contractuel

#### OBJECTIFS

- Maîtriser la procédure de passation d'une concession d'aménagement.
- Intégrer les spécificités et les bonnes pratiques de recours au PUP.

#### PROGRAMME

### Assurer la passation d'une concession d'aménagement

- La passation
- L'objet du contrat et les missions du concessionnaire
- L'exécution et les modifications de la concession
- Le traité de concession
- Les règles financières entre la personne publique et le concessionnaire
- La question des subventions
- **Étude de cas** : analyse commentée d'un traité de concession

### Recourir au PUP

- Le nouveau PUP depuis la loi ALUR du 24/03/2014
- Les partenaires à la convention et le respect des engagements contractuels
- Le contenu de la convention et sa durée
- Le partage des financements
- La gestion de la convention
- **Étude de cas** : analyse commentée d'un modèle de convention de PUP

**Exercice d'intersession** : pour valider les acquis et préparer la session suivante

### MODULE 4 | 2 jours

## Cerner les modalités de mise en œuvre de l'opération d'aménagement

#### OBJECTIFS

- Déterminer les modalités d'acquisition et de gestion foncière
- Assurer la commercialisation de son opération

#### PROGRAMME

### Assurer la maîtrise foncière du terrain

- L'acquisition amiable
- Le recours à la préemption ou à l'expropriation
- La valeur vénale du terrain
- Les risques contentieux
- **Exercice d'application** : établissement du schéma des procédures d'expropriation et de préemption

### Maîtriser la qualité du projet et coordonner les chantiers

- Les cahiers des charges de cession de terrain
- Les cahiers de limite de prestations techniques
- Les cahiers des charges de chantier de bâtiments

### Commercialiser son opération

- Les différents modes possibles et leur encadrement juridique en fonction du montage choisi
- Les contrats
- Les consultations promoteurs
- Les outils de maîtrise du projet
- **Exercice d'application** : organisation d'une consultation de promoteurs

**Exercice d'intersession** : pour valider les acquis et préparer la session suivante

### MODULE 5 | 3 jours

## Utiliser les outils de pilotage de l'opération d'aménagement

#### OBJECTIFS

- Déterminer les financements adaptés à son opération.
- Élaborer le bilan financier de son opération.

#### PROGRAMME

### Définir les régimes des contributions exigibles pour le financement des équipements publics

- Les personnes concernées
- Les cas particuliers selon la procédure d'aménagement choisie
- Le champ d'application des taxes et participations

### Identifier les taxes imposables aux constructeurs et aux aménageurs

- La taxe d'aménagement et son évolution
- Les autres taxes d'urbanisme
- La TVA immobilière

### Élaborer le bilan financier de son opération

- La programmation des recettes
- La définition des dépenses
- La faisabilité du programme
- Le plan de trésorerie
- La place et l'investissement de la collectivité publique
- La répartition des risques entre les secteurs public et privé

## PARCOURS PÉDAGOGIQUE

Communauté d'apprenants

Présentiel

E-quizz aval

Cours en ligne

E-quizz amont

Cours en ligne

Modules vidéo

Alumni



# LES COURS EN LIGNE

2h max pour découvrir une nouvelle thématique, approfondir vos connaissances ou perfectionner vos pratiques en interagissant à distance avec le formateur et les autres participants !

**D'une durée d'1h30 ou 2h, les cours en ligne EFE vous permettent d'aborder un sujet d'une toute nouvelle façon, en 3 étapes.**

**Vous former n'importe où, en gardant de l'interaction avec votre formateur, c'est possible !**

## ÉTAPE 1

- Définition des enjeux liés à la thématique
- Contenus théoriques expliqués par le formateur

## ÉTAPE 2

- Mise en pratique individuelle
- Accompagnement des apprenants par tchat

## ÉTAPE 3

- Temps collectif : partage d'expériences
- Conclusion du formateur sur les bonnes pratiques

## PERFECTIONNEMENT

### Pratiquer les outils et modes de financement de l'urbanisme

Décrypter les taxes et participations d'urbanisme et leurs champs d'application

<b>2 heures</b> de 11h à 13h	9 juin 2020 15 octobre 2020
Prix HT : <b>190 €</b>	Réf. : 72364

#### OBJECTIFS

- Identifier les différentes taxes et participations relatives aux opérations d'urbanisme et d'aménagement
- Définir les outils adaptés selon leurs avantages et inconvénients

#### PRÉREQUIS

Être confronté aux projets d'urbanisme

#### PUBLIC CONCERNÉ

Élus et leurs adjoints chargés de l'urbanisme  
Responsables et agents des services urbanisme, aménagement, techniques  
Aménageurs et constructeurs

#### PROGRAMME

##### ÉTAPE 1 60 minutes pour décrypter les taxes et participations exigibles

- Définir les principes relatifs au financement des équipements publics : les acteurs, l'exigibilité ou non des contributions
- Déterminer les taxes applicables aux constructeurs et aménageurs
- Identifier les participation dans le cadre de réalisation d'équipements publics

##### ÉTAPE 2 15 minutes pour s'exercer sur son poste

- Les participants réalisent une étude de cas leur permettant de s'initier au calcul de taxes et redevances

**Exercice d'application :** calculs de taxes et redevances dans le cadre de projets menés par les participants

##### ÉTAPE 3 45 minutes pour échanger sur les critères de choix et la mise en place des outils de financement adaptés

**Partage d'expériences :** échanges sur les bonnes pratiques permettant de déterminer les contributions nécessaires à la réalisation d'équipements publics

## INITIATION

### Intégrer les fondamentaux de l'aménagement urbain

Déterminer la procédure adaptée à un projet et sécuriser sa mise en œuvre

<b>2 heures</b> de 11h à 13h	14 mai 2020 13 octobre 2020
Prix HT : <b>190 €</b>	Réf. : 72361

#### OBJECTIFS

- Définir les enjeux, les acteurs et le cadre réglementaire des opérations d'aménagement
- Identifier les différentes procédures d'aménagement

#### PRÉREQUIS

Être confronté aux projets d'urbanisme

#### PUBLIC CONCERNÉ

Assistant(e) des responsables d'opérations et aménageurs publics ou privés  
Toute personne impliquée dans la mise en œuvre d'opérations d'aménagement et souhaitant comprendre les points de la démarche

#### PROGRAMME

##### ÉTAPE 1 60 minutes pour découvrir les fondamentaux de l'aménagement urbain

- Déterminer les acteurs et le vocabulaire de l'aménagement
- Identifier le cadre réglementaire et juridique
- Comparer les principales démarches et procédures d'aménagement : le lotissement, la ZAC, le permis valant division, le PUP

##### ÉTAPE 2 15 minutes pour s'exercer sur son poste

**Étude de cas :** analyse d'une opération et identification des critères permettant de choisir entre la procédure de ZAC ou de lotissement

##### ÉTAPE 3 45 minutes pour échanger sur les bonnes pratiques permettant de lever les difficultés lors du montage de l'opération d'aménagement

**Partage d'expériences :** échanges autour de la conduite d'opérations et des points de vigilance à avoir en matière d'articulation entre les règles d'urbanisme

## INITIATION

### Intégrer les fondamentaux de la maîtrise foncière et de l'expropriation

Mettre en œuvre les outils et procédures conformément à la réglementation

<b>2 heures</b> de 11h à 13h	28 mai 2020 23 novembre 2020
Prix HT : <b>190 €</b>	Réf. : 72365

#### OBJECTIFS

- Identifier les outils de la maîtrise foncière et les règles applicables
- Analyser la procédure d'expropriation et les conditions d'établissement d'une DUP

#### PRÉREQUIS

Être confronté aux projets d'urbanisme

#### PUBLIC CONCERNÉ

Responsables et chargés de projets fonciers  
Promoteurs, constructeurs, lotisseurs, aménageurs publics et privés  
Toute personne impliquée dans le montage d'opérations

#### PROGRAMME

##### ÉTAPE 1 45 minutes pour découvrir les fondamentaux de la maîtrise foncière

- Identifier les évolutions des politiques foncières locales et les impacts des derniers textes législatifs
- Définir les outils juridiques de la maîtrise foncière : les acquisitions amiables, le droit de préemption et l'expropriation
- Déterminer les principales règles applicables au droit de préemption et la procédure à respecter

##### ÉTAPE 2 45 minutes pour faire un focus sur l'expropriation

- Définir les conditions de l'expropriation pour cause d'utilité publique
- Identifier les étapes clés et les points de vigilance dans l'organisation et la réalisation de l'enquête publique
- Mettre en œuvre la procédure de cessibilité

##### ÉTAPE 3 30 minutes pour échanger sur les bonnes pratiques en matière d'établissement d'une Déclaration d'Utilité Publique (DUP)

**Partage d'expériences :** échanges autour des critères d'une DUP et des conditions de recevabilité afin de connaître les risques de contentieux et d'annulation



**45€**  
TTC

**1H30**



# LES FORMATIONS EN LIGNE

Vidéos apprenantes de 3 minutes à acheter seules ou dans le cadre d'un parcours. Elles sont en accès illimité et immédiat et délivrent des savoirs agiles, directement opérationnels, avec les meilleurs experts ABILWAYS

## Un parcours complet

12 vidéos et 3 interviews d'experts

5 activités ludiques et 1 quiz de validation des connaissances

Des ressources téléchargeables pour approfondir vos connaissances

Un forum de discussion pour partager avec la communauté ABILWAYS

**Une attestation de réussite et la recommandation LinkedIn** délivrées après validation des connaissances

Parcours à suivre sur l'application mobile **ABILWAYS** disponible sur :



## Le droit de l'urbanisme, ça s'apprend !

Parce que le droit de l'urbanisme évolue régulièrement, il est indispensable de comprendre et de maîtriser ses fondements pour réaliser des opérations d'aménagement conformes à la réglementation.

À l'issue de ce parcours, vous serez en mesure d'appréhender le cadre juridique d'un projet d'urbanisme afin de le mener à bien en prévenant le risque juridique.

### OBJECTIFS

1. Se repérer parmi les normes, les principaux documents et leurs contenus
2. Choisir l'autorisation en fonction du projet
3. Intégrer les étapes jusqu'à l'obtention du permis et le contrôle des travaux

### EXPERT



**Karine DESTARAC**

Avocate au Barreau de Paris

## Monter une opération immobilière, ça s'apprend !

Le montage d'opérations immobilières obéit à des contraintes particulièrement complexes. Quel que soit votre rôle dans le montage d'une opération immobilière, ce parcours vous aidera à vous positionner par rapport aux différentes étapes, et à en comprendre l'articulation.

À l'issue de ce parcours, vous serez en mesure de faire les bons choix en prenant en compte l'ensemble des phases et des aspects du montage d'une opération immobilière.

### OBJECTIFS

1. Définir la notion de montage d'une opération immobilière et ses enjeux fonciers
2. Déterminer le montage administratif, juridique et financier d'une opération immobilière
3. Déterminer le mode de commercialisation de l'opération immobilière

### EXPERT



**Aldo SEVINO**

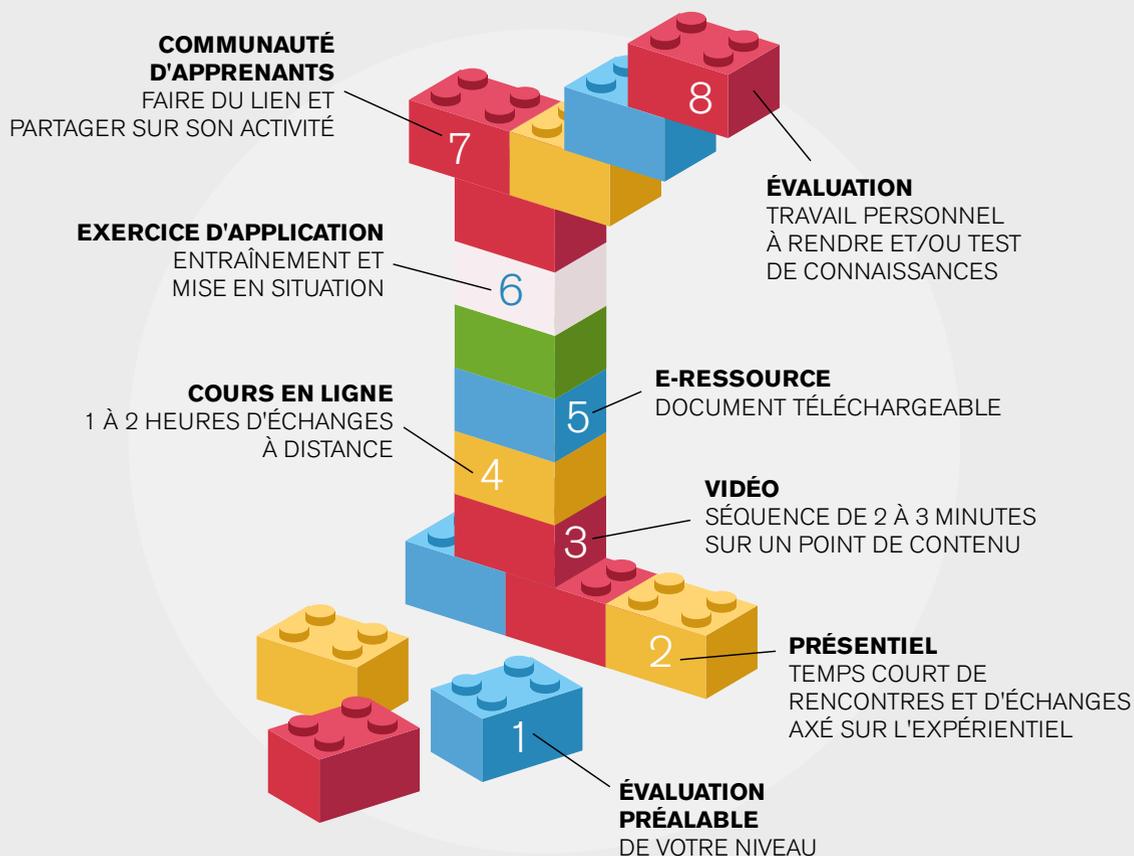
Avocat au Barreau de Paris

## NOS VIDÉOS À LA CARTE

- Quelles sont les règles fondamentales de la commande publique ?
- Comment développer le social et l'environnemental dans les marchés publics ?
- Comment gérer le temps dans les marchés publics ?
- Travaux, fournitures ou services : comment qualifier un marché public ?
- Comment choisir entre variantes, options et prestations supplémentaires éventuelles dans un marché public ?
- Quelle hiérarchie des normes en urbanisme ?
- Quel rôle joue un SCOT en urbanisme ?
- Que change le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ?
- Quel contenu pour le Plan Local d'Urbanisme ?
- Quels droits offerts par le certificat d'urbanisme ?
- Quels travaux nécessitent un permis de construire ?
- La participation du public : concertation et enquête publique
- L'évaluation environnementale
- Comment se passe l'instruction d'un permis de construire ?
- Comment définir le montage d'une opération immobilière ?
- Comment trouver un foncier ?
- À quel moment signer les promesses de vente ?
- Quel montage mettre en place pour la phase de travaux ?
- Quels points clés lors de la réception des travaux ?
- Quelles garanties lever à l'issue de la construction ?

# BLENDED LEARNING

La formation blended est un parcours apprenant constitué de plusieurs briques mêlant présentiel et distanciel. Il permet de varier les modalités d'apprentissage et de moduler la durée du présentiel.



## Notre objectif :

Construire la structure vous permettant de découvrir, d'appliquer, d'expérimenter et d'ancrer le savoir.

RETROUVEZ LA LISTE COMPLÈTE DE NOS FORMATS BLENDED SUR [WWW.EFE.FR](http://WWW.EFE.FR)

## RÉGLEMENTATION GÉNÉRALE DE L'URBANISME

Mettre en œuvre les outils et les procédures indispensables à un projet d'urbanisme

Le droit de l'urbanisme est en évolution constante obligeant les praticiens à une nécessaire adaptation : procédures d'évolution des documents d'urbanisme, contentieux, densification... en témoignent la loi ALUR, la loi LCAP, la loi Égalité et citoyenneté ou encore les premiers décrets d'application de la loi ELAN qui révolutionnent l'urbanisme opérationnel et de planification. Il est nécessaire de saisir la traduction de ces évolutions dans les documents d'urbanisme.

**4 jours** - 28 heures

Prix HT : **1720 €**

Prix coll. terr. HT :  
**1560 €**

repas inclus

Réf. : 72239BL

Paris

Session 1 :

**Début du distanciel :**  
4 mai 2020

**Cours en ligne :**

1<sup>er</sup> juin 2020 de 17h à 18h

**Cours en ligne :**

7 juin 2020 de 17h à 18h

**Présentiel :**

15-16 juin 2020

**Fin du distanciel :**

29 juin 2020

Session 2 :

**Début du distanciel :**

19 octobre 2020

**Cours en ligne :**

19 novembre 2020 de 17h à 18h

**Cours en ligne :**

26 novembre 2020 de 17h à 18h

**Présentiel :**

3-4 décembre 2020

**Fin du distanciel :**

18 décembre 2020

### OBJECTIFS

- Identifier le contenu et l'articulation des documents d'urbanisme
- Choisir le montage opérationnel le plus adapté, en mesurer l'impact et évaluer le planning
- Analyser le régime des autorisations d'urbanisme, leur instruction et leur suivi

### PRÉREQUIS

Être confronté aux projets d'urbanisme

### COMPÉTENCES ACQUISES

Monter et mener à bien ses projets en choisissant les documents d'urbanisme et outils opérationnels les plus adaptés

### INTERVENANT

Thomas SIMON  
Avocat à la Cour - Associé  
CABINET MASSAGUER &  
SIMON AVOCATS

### DÉCOUVRIR

De l'inscription à J-15

**Questionnaire amont : évaluation de son niveau avant la formation**

**Formations en ligne :**

**Le droit de l'urbanisme, ça s'apprend !**

- Chapitre 1 - Décrypter le cadre réglementaire et les rôles du SCOT et du PLU
- Chapitre 2 - Distinguer les différentes autorisations d'urbanisme
- Chapitre 3 - Se repérer parmi les procédures d'obtention et de délivrance

J-15

**Cours en ligne**

- Pour faire le point sur les apports des formations en ligne et répondre aux questions qui en découlent

J-7

**Webinaire**

Les responsabilités et le contentieux en urbanisme

### APPLIQUER

De J-15 à J-2

**Documents téléchargeables à lire et exercices à faire**

### EXPÉRIMENTER

J

**2 JOURNÉES DE PRÉSENTIEL**

- Identifier le régime des autorisations d'urbanisme et réagir en cas de contentieux  
**Exercice d'application :** rédaction d'un courrier à la suite d'un recours gracieux et savoir motiver un refus de permis et un sursis à statuer
- Identifier les montages pour une opération d'aménagement  
**Étude de cas :** détermination du calendrier de réalisation d'une ZAC
- Le lotissement, opération d'aménagement d'initiative privée  
**Exercice d'application :** négocier une promesse de vente sur le foncier
- Décrypter les nouvelles règles en matière de fiscalité de l'urbanisme  
**Test de connaissances :** contrôle des connaissances acquises sous forme de QCM
- Plan d'action personnel :** formalisation des actions à mettre en œuvre pour affirmer sa personnalité

### ANCRER

De l'inscription à J+15

De J+1 à J+15

**Communauté en ligne : pour échanger avec les autres apprenants**

**Questionnaire aval : pour mesurer votre évolution suite à la formation**

PARCOURS  
PÉDAGOGIQUE

E-quizz amont

Modules vidéo

Présentiel

Cours en ligne

E-quizz aval

INITIATION

# MAÎTRISER L'ESSENTIEL DU DROIT DE L'URBANISME

Mettre en œuvre les outils et procédures conformément à la réglementation

**6 jours** - 42 heuresPrix HT : **3300 €**  
repas inclus

Réf. : 72064

Paris

5-6 décembre 2019  
9-10 janvier 2020  
6-7 février et  
26 mars 2020\*  
10-11 mars 2020  
7-8 avril 2020  
12-13 mai et  
8 septembre 2020\*  
17-18 septembre 2020  
15-16 octobre 2020  
19-20 novembre 2020  
et 14 janvier 2021\*  
8-9 décembre 2020  
12-13 janvier 2021  
9-10 février et 29 mars 2021\*

\*Cours en ligne

Pour les retours  
d'expérience : 1h30  
de 11h à 12h30  
(convocation à 10h30)

**OBJECTIFS**

- Identifier toute la réglementation spécifique du droit de l'urbanisme
- Définir l'articulation entre les différents documents d'urbanisme
- Analyser les étapes des procédures utiles à la conception et à la réalisation de son projet.

**PRÉREQUIS**

Avoir des connaissances générales sur les règles de l'aménagement urbain

**PUBLIC CONCERNÉ**

Responsables et chargés de mission récemment nommés

Directeurs et responsables des services techniques

**COMPÉTENCES ACQUISES**

Concevoir et réaliser un projet urbain

**INTERVENANTS**

Karine DESTARAC  
Avocat associé  
CLOIX & MENDES-GIL  
  
Frédéric RENAUDIN  
Avocat à la Cour  
CLAIRANCE AVOCATS

**PROGRAMME****Discerner la préservation des intérêts supracommunaux et des intérêts locaux****Les documents locaux d'urbanisme : adopter la bonne stratégie**

- Le SCoT intégrateur : document de référence
- Le PLU et le PLUi : étapes de l'élaboration et contenu
- La carte communale, un véritable document d'urbanisme

**Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) : principe et règlement**

**Étude de cas** : qualification d'une servitude figurant dans un document d'urbanisme

**Maîtriser les outils de l'urbanisme opérationnel**

- Mettre en œuvre une opération d'aménagement
- Cerner le régime du lotissement et des divisions foncières
- Créer et réaliser une ZAC
- Intégrer les spécificités de la rénovation urbaine

**Utiliser les outils de la maîtrise foncière****Assurer la maîtrise foncière d'une opération grâce à l'expropriation**

- Utiliser le droit de préemption comme un véritable outil de maîtrise foncière
- Étude de cas** : examen de la légalité d'une décision de préemption

**Choisir le financement pour les équipements publics**

- Le PUP
- Les autres modes de financement

**Utiliser au mieux les instruments de contrôle**

- Maîtriser le régime des autorisations d'urbanisme grâce à la loi ELAN

- Identifier les différents recours contentieux contre les autorisations d'urbanisme

**Étude de cas** : examen d'un refus de permis et analyse des possibilités de recours et de défense

**PARCOURS PÉDAGOGIQUE**

INITIATION



# DROIT DE L'URBANISME POUR NON-JURISTES

Analyser les règles, documents et procédures applicables

**2 jours** - 14 heuresPrix HT : **1460 €**  
Prix coll. terr. HT :  
**1300 €**  
repas inclus

Réf. : 72176

Paris

23-24 janvier 2020  
1<sup>er</sup>-2 avril 2020  
2-3 juillet 2020  
12-13 octobre 2020  
8-9 décembre 2020  
21-22 janvier 2021

Lyon, Bordeaux,  
Strasbourg, Nantes  
et Lille

1<sup>er</sup>-2 avril 2020  
12-13 octobre 2020

\*Cours en ligne

Pour les retours  
d'expérience : 1h30  
de 11h à 12h30  
(convocation à 10h30)

**OBJECTIFS**

- Identifier les bases essentielles des règles d'urbanisme
- Pratiquer au mieux les instruments clés quotidiennement utilisés
- Analyser les enjeux de l'aménagement urbain et les outils de la maîtrise foncière

**PRÉREQUIS**

Être confronté aux projets d'urbanisme

**PUBLIC CONCERNÉ**

Toute personne désirant acquérir rapidement les bases du droit de l'urbanisme

**COMPÉTENCES ACQUISES**

Maîtriser les enjeux de l'aménagement, les règles applicables en urbanisme et les outils de la maîtrise foncière

**INTERVENANT**

Nicolas IACOBELLI  
Responsable urbanisme et aménagement  
VILLE-DE-PARAY-VIEILLE-POSTE

**PROGRAMME****Appréhender le contexte de l'urbanisme****Définir et identifier les documents locaux d'urbanisme**

- Maîtriser le SCoT : pièce maîtresse de la planification stratégique

**Cerner le PLU : clé de voûte des projets urbains durables**

- Le contenu du PLU
- Les procédures d'élaboration et de gestion
- La compatibilité entre le PLU et les autres documents de planification
- Le PLU intercommunal

**Intégrer la carte communale**

**Exercice d'application** : traduction d'un projet urbain en un règlement d'urbanisme

**Les aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP)****Mesurer les enjeux de l'aménagement****Identifier les procédures d'aménagement et choisir la plus adaptée**

- Le permis groupé, le permis valant division et la ZAC
- Le PUP
- Le régime du lotissement

**Maîtriser la procédure et les modalités de réalisation de la ZAC****Définir les participations et taxes d'urbanisme applicables à l'opération****Assimiler les outils de la maîtrise foncière**

- Cerner la procédure d'expropriation
- Utiliser le droit de préemption

**Exercice d'application** : mise en œuvre du droit de préemption étape par étape

**Appréhender le régime du permis de construire et des autorisations d'urbanisme**

**Étude de cas** : déterminer le champ d'application des autorisations de construire

**PARCOURS PÉDAGOGIQUE**

# CONTENTIEUX DE L'URBANISME

Gérer les litiges liés à ses projets suite à l'entrée en vigueur de la loi ELAN

**2 jours** - 14 heures

Prix HT : **1460 €**

Prix coll. terr. HT :  
**1300 €**

repas inclus

Réf. : 72285

## Paris

14-15 mai 2020

29-30 septembre 2020

15-16 décembre 2020

**Lyon, Bordeaux,  
Strasbourg, Nantes  
et Lille**

14-15 mai 2020

1<sup>er</sup>-2 décembre 2020

## OBJECTIFS

- Identifier l'articulation du contentieux de l'urbanisme avec le contentieux civil et pénal
- Analyser les avantages et les inconvénients de chaque procédure
- Concevoir une stratégie contentieuse

## PRÉREQUIS

Avoir une connaissance générale du droit de l'urbanisme

## PUBLIC CONCERNÉ

Responsables et agents des services urbanisme et aménagement  
Juristes et avocats

## COMPÉTENCES ACQUISES

Faire face aux risques contentieux en matière d'urbanisme

## INTERVENANT

Valérie GUÉGUEN  
Avocat Associé  
FIDAL

## PROGRAMME

### Déterminer les règles liées au contentieux des documents d'urbanisme

- Les actes susceptibles de recours
- La nature et les règles des différents recours

**Exercices d'application** : déterminer une stratégie face à un recours gracieux contre une délibération approuvant la révision d'un PLU

### Déterminer les règles liées au contentieux des autorisations d'urbanisme

#### Procéder à un recours en annulation

- Les conditions de recevabilité, les délais à respecter et leur prorogation
- La notification du recours
- Les moyens d'annulation et les nouveaux pouvoirs du juge

**Étude de cas** : analyse commentée de plusieurs recours contentieux

### Former un référé

- L'articulation des différentes procédures de référé
- La saisine du juge des référés et le respect du contradictoire

### Délimiter les pouvoirs du juge

#### Obtenir l'exécution des décisions

**Exercice d'application** : annulation d'un permis de construire alors que la construction est achevée

#### Engager un contentieux indemnitaire

#### Mesurer les conséquences d'un recours abusif

### Maîtriser les contentieux civil et pénal de l'urbanisme

- Les conditions de recevabilité de l'action des tiers
- La demande en réparation au civil

### Mettre en œuvre le contentieux pénal de l'urbanisme

- Les catégories d'infractions
- Les personnes responsables et la mise en jeu de leur responsabilité

## PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quizz amont

Présentiel

E-quizz aval

# ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET ÉTUDE D'IMPACT

Analyser et gérer les procédures étape par étape

**1 jour** - 7 heures

Prix HT : **900 €**

Prix coll. terr. HT : **770 €**  
repas inclus

Réf. : 72197

## Paris

2 avril 2020

9 juin 2020

17 novembre 2020

**Lyon, Bordeaux,  
Strasbourg, Nantes  
et Lille**

9 juin 2020

3 novembre 2020

## OBJECTIFS

- Analyser les enjeux de l'évaluation environnementale et de l'étude d'impact
- Gérer la procédure
- Mettre en œuvre la bonne méthodologie

## PRÉREQUIS

Maîtriser l'essentiel du régime des documents d'urbanisme

## PUBLIC CONCERNÉ

Responsables de l'urbanisme et de l'aménagement  
Ingénieurs et chargés d'opérations

## COMPÉTENCES ACQUISES

Définir les différentes étapes de l'évaluation environnementale et de l'étude d'impact

## INTERVENANT

Frédérique FERRAND  
Docteur en Droit - Avocat à la Cour  
ALDHEA

## PROGRAMME

### Mesurer les enjeux de l'étude d'impact et cerner son champ d'application

- La concertation avant le dépôt de l'étude d'impact
- Les travaux obligatoirement soumis à étude d'impact

#### Maîtriser le contenu

- Déterminer les précautions particulières à prendre
- Le régime de l'évaluation des incidences Natura 2000

#### Analyser la procédure

### Identifier l'évaluation environnementale des plans et des programmes

#### Appréhender le champ d'application de l'évaluation environnementale

#### Définir la forme et le contenu

- Analyser le contenu du rapport environnemental
- Mesurer les spécificités du dossier d'évaluation pour les programmes inscrits dans les sites Natura 2000

### Maîtriser la procédure

- Les consultations requises
- La participation et l'information du public

### Maîtriser l'évaluation environnementale des documents d'urbanisme

#### Mesurer les enjeux de la démarche

- La soumission systématique des documents d'urbanisme -communaux (SCOT)
- La soumission sous condition des PLU

#### Méthodologie de l'évaluation environnementale

- La forme et le contenu de l'évaluation
- Les rubriques communes aux rapports de présentation de tous les documents d'urbanisme

- Les éléments spécifiques à certains documents d'urbanisme

#### Connaître la procédure

**Étude de cas** : analyse commentée d'évaluations environnementales et identification des bonnes pratiques

## PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quizz amont

Présentiel

E-quizz aval

EXPERTISE



# PARTICIPATION DU PUBLIC ET ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES

Mettre en oeuvre les nouvelles procédures

**2 jours** - 14 heures

Prix HT : **1460 €**

Prix coll. terr. HT : **1300 €**

repas inclus

Réf. : 72368

**Paris**

12-13 mai 2020

22-23 septembre 2020

26-27 novembre 2020

**Lyon, Bordeaux, Strasbourg, Nantes et Lille**

12-13 mai 2020

5-6 novembre 2020

**2 FORMATS AU CHOIX**

**100 % présentiel ou blended**

Programme du format blended learning à découvrir sur [www.efe.fr](http://www.efe.fr)

## OBJECTIFS

- Maîtriser le cadre réglementaire
- Mettre en œuvre les procédures
- Examiner les règles d'évaluation environnementale

## PRÉREQUIS

Maîtriser les bases du droit de l'urbanisme

## PUBLIC CONCERNÉ

Responsables juridiques et juristes  
Responsables de projets urbanisme et/ou d'aménagement

## COMPÉTENCES ACQUISES

Respecter les règles en matière de participation du public et d'évaluation environnementale

## INTERVENANT

Frédérique FERRAND  
Docteur en Droit - Avocat à la Cour  
ALDHEA

## PROGRAMME

### Les procédures de participation du public

**Différencier les procédures intégrant un échange avec le public**  
**Maîtriser les modalités de mise en œuvre du débat public et de la concertation**

- Connaître les différents droits conférés au public
  - Mettre en place un débat public élargi
  - Savoir organiser une concertation préalable
  - Différencier la concertation obligatoire ou facultative
  - Établir un bilan de concertation
- Enquête publique, participation par voie électronique et consultation locale**
- Identifier les cas dérogatoires à la procédure d'enquête publique
  - Savoir constituer un dossier
  - L'enquête publique par voie électronique
  - Expérimenter la nouvelle procédure de consultation locale liée à un projet

## La réforme des évaluations environnementales

### Les actualités concernant l'évaluation environnementale des projets

- Différencier l'étude systématique de l'examen au cas par cas
- Déterminer les mesures compensatoires
- Maîtriser la procédure
- La nouvelle obligation de motivation de la décision
- Connaître les liens entre évaluation environnementale et autorisation d'urbanisme

### Réforme de l'évaluation environnementale des plans et programmes

### L'évaluation environnementale unique

## PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval

INITIATION



# LES FONDAMENTAUX DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN

Analyser les outils de l'aménagement et optimiser le montage de son opération

**2 jours** - 14 heures

Prix HT : **1460 €**

Prix coll. terr. HT : **1300 €**

repas inclus

Réf. : 72153

**Paris**

26-27 mars et 5 mai 2020\*

29-30 juin

et 15 septembre 2020\*

3-4 novembre

et 3 décembre 2020\*

**Lyon, Bordeaux, Strasbourg, Nantes et Lille**

29-30 juin

et 15 septembre 2020\*

13-14 octobre

et 3 décembre 2020\*

\*Cours en ligne

Pour les retours d'expérience : 1h30 de 11h à 12h30 (convocation à 10h30)

## OBJECTIFS

- Identifier la terminologie relative aux opérations d'aménagement
- Décrire le rôle des différents acteurs et leurs missions
- Analyser les difficultés qui peuvent survenir

## PRÉREQUIS

Être confronté à des opérations d'aménagement

## PUBLIC CONCERNÉ

Responsables et chargés d'opérations récemment nommés  
Secrétaires, assistant(e)s des responsables d'opérations et aménageurs

## COMPÉTENCES ACQUISES

Être à même de participer au montage d'une opération d'aménagement

## INTERVENANT

Frédérique FERRAND  
Docteur en Droit - Avocat à la Cour  
ALDHEA

## PROGRAMME

### Cerner les évolutions urbaines et les besoins d'aménagement

- Identifier les conséquences sur les besoins actuels d'intervention
- Différencier l'urbanisation et le renouvellement urbain

### Cerner le cadre juridique de l'opération d'aménagement

- Identifier les opérations concernées
- Choisir l'opération d'aménagement avec ou sans procédure d'urbanisme
- Définir les rôles et missions des aménageurs

### Analyser les principales démarches et procédures d'aménagement

- Identifier le champ d'application du lotissement
- Recourir aux permis de construire et permis valant division
- Promouvoir la restauration immobilière
- Résorber l'habitat insalubre
- Monter une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH-RU)

## Zoom sur la ZAC : identifier les étapes clés

### Définir les objectifs

- Les avantages et inconvénients de la procédure : les assouplissements des règles
- Les différentes phases
- Le rôle et les missions des différents acteurs

**Étude de cas** : analyse commentée du montage d'un dossier de ZAC

### Procéder à la concertation de la population

### Réaliser les études préalables

### Choisir le mode de réalisation de l'opération

## Le Projet Urbain Partenarial (PUP) : champ d'application depuis la loi ALUR

**Étude de cas** : analyse d'une opération type, choix de la procédure et démarche d'aménagement à mettre en œuvre

## PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Modules vidéo

Présentiel

E-quiz aval

Cours en ligne



# CHOISIR SA PROCÉDURE D'AMÉNAGEMENT

Analyser les outils opérationnels et choisir le plus adapté à son projet

**2 jours** - 14 heures

Prix HT : **1460 €**

Prix coll. terr. HT :  
**1300 €**

repas inclus

Réf. : 72110

## Paris

4-5 février 2020

13-14 mai 2020

7-8 juillet 2020

6-7 octobre 2020

3-4 décembre 2020

**Lyon, Bordeaux,  
Strasbourg, Nantes  
et Lille**

13-14 mai 2020

6-7 octobre 2020

**2 FORMATS  
AU CHOIX**

**100 % présentiel  
ou blended**

Programme  
du format blended  
learning à découvrir  
sur [www.efe.fr](http://www.efe.fr)

## OBJECTIFS

- Identifier les procédures d'aménagement existantes
- Analyser leurs avantages et inconvénients
- Choisir la procédure d'aménagement la plus adaptée à la nature de son projet

## PRÉREQUIS

Connaître les fondamentaux de l'aménagement urbain

## PUBLIC CONCERNÉ

Responsables et chargés d'opérations urbanisme et aménagement  
Aménageurs et promoteurs immobiliers

## COMPÉTENCES ACQUISES

Arbitrer entre les procédures d'aménagement et choisir la plus adaptée à son projet

## INTERVENANT

Karine DESTARAC  
Avocat Associé  
CLOIX & MENDES-GIL

## PROGRAMME

### Articuler les procédures d'aménagement avec les documents d'urbanisme

- Identifier les principaux instruments opérationnels : le PUP, la ZAC, le lotissement et les divisions foncières
- Maîtriser le nouveau cadre juridique des règles d'urbanisme
- Définir le rôle du SCOT
- Distinguer organisation et aménagement dans le PLU
- Identifier les rapports entre le PLU et la ZAC
- Établir les liens entre le lotissement et les documents d'urbanisme

### Mesurer les critères de choix entre la procédure de ZAC et de lotissement

- Définir les critères de choix de la ZAC
- Définir les critères de choix du lotissement
- Analyser les avantages et inconvénients
- Prendre en compte les régimes de participation

### Définir les solutions alternatives

- Les AFU
- Le cas où le permis de construire peut être utilisé comme procédure d'aménagement
- La procédure de permis de construire valant division parcellaire

### Définir les critères de choix du PUP

- Une opération pouvant être réalisées sans procédure d'aménagement
- Le champ d'application du PUP : une méthode de financement d'origine contractuelle
- La souplesse du PUP pour financer ses opérations immobilière

### Définir les combinaisons possibles entre les différentes procédures

**Partage d'expériences** : échanges entre les participants sur leurs choix de procédures d'aménagement

## PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval

# GOU ET PPA : LES NOUVELLES TECHNIQUES D'AMÉNAGEMENT

Sécuriser la mise en œuvre de ces nouveaux outils

**2 jours** - 14 heures

Prix HT : **1460 €**

Prix coll. terr. HT :  
**1300 €**

repas inclus

Réf. : 72381

## Paris

18-19 mars 2020

29-30 juin 2020

5-6 novembre 2020

## OBJECTIFS

- Appliquer les nouvelles techniques d'aménagement
- Analyser les avantages et les inconvénients de chacune des procédures
- Choisir la technique d'aménagement la plus adaptée à son projet

## PRÉREQUIS

Maîtriser les règles fondamentales de l'aménagement urbain

## PUBLIC CONCERNÉ

Responsables urbanisme et aménagement  
Aménageurs et promoteurs immobiliers

## COMPÉTENCES ACQUISES

Maîtriser les caractéristiques des GOU et PPA pour les mettre en œuvre en toute sécurité juridique

## INTERVENANT

Valentine TESSIER  
Avocat à la Cour  
TESSIER AVOCAT

## PROGRAMME

### Maîtriser le PPA nouvel outil partenarial

#### Maîtriser les modalités d'utilisation du PPA

- Comprendre les objectifs visés et l'intérêt de recourir au PPA
- Maîtriser le cadre juridique du PPA
- Identifier les acteurs publics membres d'un PPA
- Cerner la nature des projets éligibles
- Connaître les modes financement

#### Réussir les étapes clés de la mise en œuvre du PPA

- Assimiler l'ensemble de la procédure de mise en œuvre du PPA
  - Identifier les pièges à éviter
- Exercice d'application** : identification de chaque étape de la création et de la réalisation du PPA

### Maîtriser les GOU

#### Comprendre les concepts essentiels des GOU

- Maîtriser le régime juridique des GOU
- Identifier les critères de création des GOU

- Saisir les effets des GOU notamment sur l'intercommunalité
- Assimiler l'articulation entre les GOU et la ZAD
- Connaître les spécificités lors de la mise en œuvre des opérations d'aménagement en GOU
- Connaître l'articulation possible entre le permis d'innover et l'autorisation unique avec un projet de GOU

### Identifier les étapes clés de la procédure de création et de la mise en œuvre d'une GOU

**Exercice d'application** : identification de chaque étape de la création à la réalisation d'une GOU et des pièges à éviter

**Étude de cas** : détermination de la procédure d'aménagement, PPA, GOU ou OIN à adopter selon la nature du projet

## PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval



# ZAC ÉTAPE PAR ÉTAPE

Gérer la procédure, de sa création à sa réalisation

**2 jours** - 14 heures

Prix HT : **1460 €**

Prix coll. terr. HT : **1300 €**

repas inclus

Réf. : 72073

Paris

26-27 mars 2020

5-6 octobre 2020

10-11 décembre 2020

## OBJECTIFS

- Identifier les caractéristiques de la ZAC au regard des autres procédures d'aménagement
- Appliquer chaque étape de la procédure de la ZAC
- Gérer les risques contentieux

## PRÉREQUIS

Connaître les fondamentaux de l'aménagement urbain

## PUBLIC CONCERNÉ

Responsables de l'urbanisme et de l'aménagement Aménageurs publics et privés

## COMPÉTENCES ACQUISES

Conduire chaque étape de la procédure de ZAC pour monter au mieux son projet urbain

## INTERVENANT

Yamina ZERROUK  
Avocat  
SEKRI VALENTIN  
ZERROUK

## PROGRAMME

### Maîtriser les modalités de réalisation de la ZAC

#### Choisir entre la ZAC et les autres modes d'aménagement possibles

- Déterminer les critères de choix de la ZAC et les impacts de la Loi ELAN
- Identifier les autres procédures d'aménagement

#### Mettre en œuvre les études préalables et opérationnelles

#### Articuler la ZAC avec les documents d'urbanisme et les autorisations d'urbanisme

**Exercice d'application :** identification des conditions et modalités d'un projet d'aménagement

#### Effectuer la concertation préalable à la création

#### Créer la ZAC

- Les initiateurs de la ZAC et le contenu du dossier
- Les éléments fixés par le cahier des charges

## Réaliser la ZAC

- Le contenu du dossier
  - La modification des documents d'urbanisme avec la procédure de ZAC
  - L'approbation du dossier de réalisation
- Exercice d'application :** identification du calendrier de la procédure de ZAC

## Identifier les caractéristiques des régies, conventions et concessions

### Financer l'opération

**Exercice d'application :** passation d'une concession d'aménagement tenant compte des aspects financiers de la ZAC

### Assurer la maîtrise du foncier

### Identifier les risques contentieux

**Étude de cas :** analyse commentée de cas de contentieux de la ZAC

## Faire évoluer une ZAC en cours d'opération

- Modifier le dossier de création ou de réalisation de la ZAC
- Mettre fin à l'opération de ZAC

## 2 FORMATS AU CHOIX

**100 % présentiel ou blended**

Programme du format blended learning à découvrir sur [www.efe.fr](http://www.efe.fr)

## PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval



# MENER À BIEN UNE OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT PUBLIC

Gérer l'opération en toute sécurité juridique

**2 jours** - 14 heures

Prix HT : **1460 €**

Prix coll. terr. HT : **1300 €**

repas inclus

Réf. : 72029

Paris

11-12 mars 2020

9-10 juin 2020

3-4 novembre 2020

## OBJECTIFS

- Identifier les outils adaptés pour la réalisation des opérations
- Analyser les connexions entre les différentes procédures
- Concevoir l'opération, de la concertation à sa réalisation

## PRÉREQUIS

Avoir de bonnes connaissances en aménagement urbain

## PUBLIC CONCERNÉ

Responsables de l'urbanisme opérationnel Aménageurs

## COMPÉTENCES ACQUISES

Déterminer l'ensemble des contraintes à prendre en compte pour mener à bien votre opération

## INTERVENANT

Eric BINETEAU  
Avocat Associé  
SELARL HORUS  
AVOCATS

## PROGRAMME

### Définir les opérations d'aménagement

### Préparer l'opération d'aménagement

#### Permettre la réalisation de l'opération dans les documents d'urbanisme et avec des mesures de sauvegarde

- L'inscription des opérations dans les documents d'urbanisme
- La mise en place d'emplacements réservés
- Le sursis à statuer et le droit de préemption

#### Créer des réserves foncières par voie d'expropriation ou de préemption

### Mettre en œuvre l'opération d'aménagement

#### Organiser la concertation préalable et le débat public

#### Déterminer qui réalise les études préalables et selon quelles modalités

#### Choisir le mode de réalisation

## Mettre en place les procédures et les contrats

## Adapter le document d'urbanisme

## Mettre en place la procédure d'urbanisme

## Réaliser l'opération d'aménagement

- Les acquisitions foncières
- La réalisation des travaux
- L'archéologie préventive
- La commercialisation de l'opération d'aménagement
- Les cessions immobilières des collectivités territoriales et des EPL
- Le principe d'égalité des usagers de l'opération d'aménagement

## Identifier le régime de TVA applicable

**Exercice d'application :** prendre en compte les compétences des acteurs, les règles d'urbanisme applicables et les contraintes particulières, afin de déterminer les modalités de réalisation et les étapes de mise en œuvre adaptées à la réalisation du projet d'aménagement proposé.

## 2 FORMATS AU CHOIX

**100 % présentiel ou blended**

Programme du format blended learning à découvrir sur [www.efe.fr](http://www.efe.fr)

## PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval

# CONDUIRE SON PROJET D'AMÉNAGEMENT

Gérer les différentes phases opérationnelles, de la conception à la mise en œuvre

**2 jours** - 14 heures

Prix HT : **1460 €**

Prix coll. terr. HT :  
**1300 €**

repas inclus

Réf. : 72325

Paris

16-17 juin 2020

16-17 novembre 2020

Lyon, Bordeaux,  
Strasbourg

Nantes et Lille

16-17 juin 2020

2-3 novembre 2020

## OBJECTIFS

- Déterminer les acteurs et le mode de gouvernance de son projet
- Définir une stratégie et le mode de financement
- Conduire son opération de la maîtrise foncière à son achèvement

## PRÉREQUIS

Connaître les règles de base encadrant l'aménagement urbain

## PUBLIC CONCERNÉ

Responsables d'opérations d'aménagement

Toute personne amenée à participer à la conception et à la réalisation d'une opération d'aménagement

## COMPÉTENCES ACQUISES

Mener à bien son projet d'aménagement en utilisant les méthodologies adaptées

## INTERVENANT

Patrice VIVIER

Conseil en stratégie urbaine  
SAVILLE

## PROGRAMME

### Maîtriser le cadre juridique d'une opération d'aménagement

#### Définir les acteurs et la gouvernance du projet

- Identifier les différents acteurs et leurs rôles respectifs
- Mettre en place des modalités de concertation
- Déterminer un mode de gouvernance adapté à son projet

#### Définir une stratégie pour réaliser son projet d'aménagement

- Choisir les procédures adaptées à son projet : état des lieux de chaque outil, ses avantages et ses inconvénients
- Choisir le mode de résiliation de son opération d'aménagement
- Financer son projet : le bilan financier d'une opération d'aménagement
- Faire le lien entre le projet et les autorisations environnementales
- Faire le lien entre le projet et les documents de planification

## Réaliser son projet d'aménagement

### Articuler maîtrise foncière, travaux d'aménagement et commercialisation

- Acquérir et libérer les biens acquis
- Organiser les travaux d'aménagement
- Déterminer une stratégie de commercialisation

### Suivre et évaluer son projet d'aménagement

- Les outils de pilotage, de suivi et d'évaluation de son opération d'aménagement
- Réorienter sa stratégie de réalisation face aux aléas

- Rééquilibrer financièrement son opération d'aménagement

### Achever et clôturer son opération d'aménagement

## PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quizz amont

Modules vidéo

Présentiel

E-quizz aval

# ÉLABORER LE BILAN FINANCIER D'UNE OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT

Développer les outils pour optimiser la gestion financière de son projet

**1 jour** - 7 heures

Prix HT : **900 €**

Prix coll. terr. HT : **760 €**

repas inclus

Réf. : 72206

Paris

28 mai 2020

1<sup>er</sup> octobre 2020

1<sup>er</sup> décembre 2020

## OBJECTIFS

- Identifier le contenu d'un bilan d'aménagement
- Intégrer les mécanismes financiers qui déterminent son évolution
- Pratiquer l'élaboration d'un bilan et d'un plan de trésorerie

## PRÉREQUIS

Connaître l'environnement financier des opérations d'aménagement

## PUBLIC CONCERNÉ

Responsables d'opérations  
Aménageurs publics ou privés

## COMPÉTENCES ACQUISES

Justifier le bilan financier d'une opération d'aménagement

## INTERVENANT

Florence SIE

Expert comptable, Associée  
SEMPHORES

## PROGRAMME

### Situer la place de l'aménagement dans la chaîne de production immobilière

#### Maîtriser l'économie de la chaîne immobilière

- Le lien entre économie de la promotion et économie de l'aménagement
- Les moyens de puissance publique pour intervenir sur des périmètres larges et des enjeux complexes
- Une programmation construite autour d'enjeux de politique publique
- Une mise en œuvre à long terme qui induit des risques financiers

#### Élaborer le bilan d'opération d'aménagement comme grille de lecture de la stratégie opérationnelle

##### Programmer les recettes

- La définition du programme
- L'approche des valeurs de charges foncières : le compte à rebours promoteur
- Le financement par les collectivités des coûts d'opération

## Définir les dépenses

- La maîtrise foncière
  - Les travaux d'espaces publics
  - Les équipements publics de superstructure
  - Les charges de gestion des opérations
  - La conduite de la maîtrise d'ouvrage et la rémunération de l'opérateur
- Exercice d'application** : exposé des données d'un cas simplifié et élaboration, par groupe, d'un bilan de faisabilité représentant des objectifs de politique publique différents

## Établir le financement des opérations d'aménagement

- Le plan de trésorerie comme traduction de la mise en œuvre dans le temps des stratégies opérationnelles
- Le profil du besoin de financement des opérations
- La mobilisation des collectivités en garantie ou avance dans un contexte de risque

## Mesurer le résultat financier des opérations d'aménagement

- La nature du risque
- La répartition du risque public/privé
- La prise en charge du coût de l'aménagement durable

## PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quizz amont

Présentiel

E-quizz aval

# PROJET URBAIN PARTENARIAL (PUP)

Développer l'urbanisme opérationnel d'initiative privée

**1 jour** - 7 heures

Prix HT : **900 €**  
 Prix coll. terr. HT : **760 €**  
 repas inclus

Réf. : 72167

**Paris**

6 février 2020  
 12 juin 2020  
 13 octobre 2020

**Lyon**

12 juin 2020  
 1<sup>er</sup> octobre 2020

**OBJECTIFS**

- Identifier chaque étape de la procédure du PUP
- Choisir le mode de financement le plus adapté à son projet
- Gérer les risques contentieux

**PRÉREQUIS**

Connaître les bases du financement de projets urbains

**PUBLIC CONCERNÉ**

Directeurs et responsables de l'urbanisme, de l'aménagement, des services techniques et fonciers  
 Opérateur de l'aménagement, architectes, géomètres  
 Avocats, notaires, juristes et conseils

**COMPÉTENCES ACQUISES**

Mettre en place une convention de PUP

**INTERVENANT**

Yann LE CORFEC  
 Directeur du service juridique  
 UNAM

**PROGRAMME**

**Cerner le champ d'application du PUP**

**Étude de cas :** présentation d'un projet d'opération d'aménagement

**Utiliser le PUP comme une méthode de financement d'origine contractuelle**

- Déterminer les partenaires à la convention
- Trouver l'équilibre entre concertation et participation
- Définir le contenu de la convention
- Prévenir les conséquences en cas de non-respect des engagements contractuels

**Utiliser la souplesse du PUP pour financer ses opérations immobilières**

**Partager le financement entre partenaires**

- Les participations mises à la charge de l'aménageur
- Les équipements nécessaires à la satisfaction des besoins des usagers des futures constructions

- Les cas de coût des équipements supérieur aux besoins de l'opération
- Le type de fiscalité applicable au PUP

**Assurer la gestion de son opération d'aménagement**

- Les perspectives et opportunités pour ses projets d'aménagement complexes

**Articuler le PUP avec le PLU**

**Étude de cas :** identification des liens entre PUP et PLU

**Le financement des équipements publics induits par des opérations successives : du PUP au quasi PAE**

- La détermination du périmètre et son délai de validité
- Le régime de ce quasi PAE
- La récupération des financements engagés par la collectivité

**PUP, ZAC et PAC : choisir le mode de financement le mieux adapté à ses besoins**

**Étude de cas :** modèle de convention de PUP

**PARCOURS PÉDAGOGIQUE**



NEW

# CIM : CONCEVOIR UN PROJET D'AMÉNAGEMENT SELON LE CITY INFORMATION MODELING

Le BIM management déployé aux projets urbains

**2 jours** - 14 heures

Prix HT : **1 460 €**  
 Prix coll. terr. HT : **1 300 €**  
 repas inclus

Réf. : 72403

**Paris**

29-30 juin 2020  
 7-8 octobre 2020  
 14-15 décembre 2020

**OBJECTIFS**

- Identifier les enjeux de la modélisation pour les projets d'aménagement urbains
- Définir le bon niveau de modélisation et le rôle des données SIG
- Déterminer l'organisation du projet et rédiger le cahier des charges CIM

**PRÉREQUIS**

Connaître les règles de l'urbanisme et les fondamentaux du BIM

**PUBLIC CONCERNÉ**

Responsables et chefs de projets urbanisme  
 Ingénieurs et techniciens

**COMPÉTENCES ACQUISES**

Mettre en œuvre les règles de base pour définir un projet d'aménagement urbain en CIM

**ANIMATEUR**

Omri GALRON  
 BIM Manager  
 MBA CITY

**PROGRAMME**

**Identifier les enjeux et les apports de la donnée dans l'élaboration du projet CIM**

**Définir l'Information Modeling**  
 - Maîtriser les fondamentaux du BIM  
 - Comprendre le niveau d'informations et l'exploitation possible des différentes données BIM, CIM et SIG

- Faire le point sur les acteurs, les outils et l'état des développements des projets BIM/CIM

**Étude de cas :** identification des données des différentes données pouvant être exploitées dans le cadre d'un projet

**Savoir exploiter la data**

- Répertorier les différentes données disponibles, les niveaux de précision : données sur les sols (SIS...), sur les mobilités urbaines...
- Analyser les enjeux de l'approche multicritères selon le socle numérique disponible
- Définir les données pertinentes pour le projet

**Concevoir le projet urbain**

**Définir l'organisation du projet**

- Déterminer les différents acteurs dont le CIM Manager

- Déterminer les usages de la maquette  
 - Définir un cahier des charges fixant un niveau de BIM minimum attendu

**Exercice d'application :** déterminer les points clés d'un cahier des charges pour une opération en BIM

**Tenir compte des contraintes et réaliser les scénarios**

- Intégrer le PLU
- Prendre en compte les infrastructures et réseaux
- Organiser les données et construire la maquette
- Effectuer les simulations et analyser les scénarios

**PARCOURS PÉDAGOGIQUE**



# LA VILLE DE DEMAIN ? NOUS Y SOMMES DÉJÀ !

Ville durable, Smart City, Open Data, centre-ville, commerces... : la ville de demain croise toutes les préoccupations de notre société. De l'écologie à la numérisation de notre quotidien, de la proximité des services aux nouvelles mobilités, elle rassemble les acteurs publics locaux, les professionnels de l'aménagement, de la construction et les entreprises, autour de toutes les innovations qui impactent les différents secteurs de la ville. Soyez prêt !

## PROJETS D'AMÉNAGEMENT POUR UNE VILLE DURABLE

**2 jours** - 14 heures

Prix HT : **1 460 €**

Prix coll. terr. HT :

**1 300 €**

repas inclus

Réf. : 72370

Paris

25-26 mars 2020

28-29 septembre 2020

1<sup>er</sup>-2 décembre 2020

### OBJECTIFS

- Prendre en compte les outils réglementaires et normatif
- Évaluer les impacts environnementaux
- Définir les solutions de conception d'un projet urbain durable

## OPEN DATA ET MOBILITÉ

**1 jour** - 7 heures

Prix HT : **900 €**

Prix coll. terr. HT : **770 €**

repas inclus

Réf. : 72382

Paris

8 juin 2020

8 octobre 2020

8 décembre 2020

### OBJECTIFS

- Maîtriser le cadre réglementaire et les enjeux de l'Open Data
- Analyser les nouvelles modalités de la mobilité urbaine
- Définir son projet selon les bonnes pratiques et les outils adaptés



## SMART CITY

**1 jour** - 7 heures

Prix HT : **900 €**

Prix coll. terr. HT : **770 €**

repas inclus

Réf. : 72371

Paris

9 juin 2020

28 septembre 2020

15 décembre 2020

### OBJECTIFS

- Identifier le champ et les enjeux globaux du numérique et des outils
- Définir les acteurs et les services publics de la ville intelligente
- Analyser les organisations, les outils juridiques et les approches financières

## MANAGER DE CENTRE-VILLE

**2 jours** - 14 heures

Prix HT : **1 460 €**

Prix coll. terr. HT :

**1 300 €**

repas inclus

Réf. : 72384

Paris

11-12 mars 2020

9-10 juin 2020

14-15 octobre 2020

8-9 décembre 2020

### OBJECTIFS

- Attirer l'implantation de nouveaux commerces de proximité
- Fédérer l'action des différents acteurs
- Définir un plan d'action stratégique selon les enjeux de son territoire afin de développer durablement le centre-ville

Consultez notre site internet pour voir les programmes détaillés.

INITIATION



# LES FONDAMENTAUX DE LA MAÎTRISE FONCIÈRE

Analyser les techniques et les outils de l'aménagement foncier

**2 jours** - 14 heures

Prix HT : **1460 €**

Prix coll. terr. HT :  
**1300 €**

repas inclus

Réf. : 72083

**Paris**

1<sup>er</sup>-2 avril et 12 mai 2020\*

23-24 juin

et 14 septembre 2020\*

8-9 décembre 2020

et 12 janvier 2021\*

**Lyon, Bordeaux, Strasbourg, Nantes et Lille**

1<sup>er</sup>-2 avril et 12 mai 2020\*

23-24 novembre 2020

et 12 janvier 2021\*

\*Cours en ligne

Pour les retours

d'expérience : 1h30

de 11h à 12h30

(convocation à 10h30)

**2 FORMATS AU CHOIX**

**100 % présentiel ou blended**

## OBJECTIFS

- Identifier les spécificités du droit de la propriété immobilière
- Analyser les différentes procédures juridiques d'acquisition foncière
- Gérer les difficultés pouvant survenir lors d'une opération

## PRÉREQUIS

Être confronté à des projets d'aménagement urbain

## PUBLIC CONCERNÉ

Responsables et chargés de projets fonciers  
Promoteurs, constructeurs, lotisseurs, aménageurs

## COMPÉTENCES ACQUISES

Choisir et utiliser au mieux les outils de la maîtrise foncière lors d'une opération d'urbanisme ou d'aménagement

## INTERVENANT

Eric BINETEAU  
Avocat Associé  
HORUS AVOCATS

## PARCOURS PÉDAGOGIQUE

## PROGRAMME

### Cerner les outils de la maîtrise foncière

#### Analyser l'évolution des politiques foncières

- Intégrer les exigences du droit communautaire dans les politiques foncières locales
- Appréhender et maîtriser les conséquences juridiques des dernières lois favorisant l'action publique foncière

#### Préparer les acquisitions amiables

- Les avant-contrats
- L'acte de vente
- Les clauses contractuelles négociables

#### Mettre en œuvre le droit de préemption

- Le champ d'application
- Les titulaires
- La procédure

#### Programmer la procédure d'expropriation

- La phase administrative
- La phase judiciaire
- Les garanties profitant aux expropriés

### Mettre en œuvre une politique foncière efficace

#### Identifier les initiateurs du projet

- Les opérateurs publics
- Les opérateurs privés

#### Délimiter le périmètre foncier

- Les contraintes urbanistiques et environnementales
- Les contraintes techniques et financières

#### Choisir l'outil de maîtrise foncière adapté à son projet

- Les projets concernés
- L'opportunité : les droits de préemption
- La nécessité : la procédure d'expropriation

**Exercice d'application** : application des connaissances acquises sur un cas concret de maîtrise foncière

E-quizz amont

Présentiel

E-quizz aval

Cours en ligne

PERFECTIONNEMENT



# TECHNIQUES DE PROSPECTION ET DE NÉGOCIATION FONCIÈRES

Gérer chaque étape, de la recherche à la maîtrise du terrain

**2 jours** - 14 heures

Prix HT : **1460 €**

Prix coll. terr. HT :  
**1300 €**

repas inclus

Réf. : 72209

**Paris**

13-14 mai 2020

1<sup>er</sup>-2 octobre 2020

9-10 décembre 2020

## OBJECTIFS

- Identifier les caractéristiques et les spécificités du marché foncier
- Pratiquer une recherche foncière active et améliorer ses techniques de négociation
- Développer la sécurisation juridique des acquisitions

## PRÉREQUIS

Connaître les fondamentaux de la maîtrise foncière

## PUBLIC CONCERNÉ

Collaborateurs d'un service foncier  
Prospecteurs fonciers, promoteurs et lotisseurs

## COMPÉTENCES ACQUISES

Mettre en œuvre une recherche active du foncier et négocier de manière optimale

## INTERVENANT

Alain JOUHANNEAU  
Formateur-Consultant

## PARCOURS PÉDAGOGIQUE

## PROGRAMME

### Les caractéristiques et les spécificités du marché foncier

- Un marché concurrentiel, de " prototype ", opaque
- Optimiser le suivi et les réponses au concours

### Déterminer les enjeux et les outils de la maîtrise foncière : le cas des ZAC publiques

#### Appliquer les méthodes de recherche de terrains privés

- Le rattassage des terrains constructibles
- Le relationnel et la communication
- L'état de veille
- La mise en constructibilité

#### Améliorer ses techniques de négociation avec des propriétaires privés

##### Maîtriser les cinq phases de la négociation

- Mettre en confiance
- Découvrir les motivations conscientes et inconscientes

- Proposer : les termes de l'offre et les modalités de sa présentation
- Dissuader les objections
- Conclure et garder le contrat

**Partages d'expériences** : présentation et analyse de différentes situations réelles de négociations sur la base de l'expérience du formateur et des participants

### Sécuriser ses accords sur le plan juridique

#### Identifier les types de contrats

- Le pacte de référence
- Le protocole d'accord
- La promesse de vente
- La promesse à double entente...

#### S'approprier les différentes garanties apportées au vendeur

#### Définir les clauses suspensives

#### Connaître les modalités du prix et du paiement

#### Maîtriser la fiscalité de la vente des terrains à bâtir

E-quizz amont

Présentiel

E-quizz aval

Cours en ligne



# EXPROPRIATION

Assurer la maîtrise foncière d'une opération

**2 jours** - 14 heures

Prix HT : **1460 €**

Prix coll. terr. HT :  
**1300 €**

repas inclus

Réf. : 72032

## Paris

28-29 janvier 2020

29-30 avril 2020

15-16 octobre 2020

1<sup>er</sup>-2 décembre 2020

**Lyon, Bordeaux,  
Strasbourg, Nantes  
et Lille**

8-9 avril 2020

1<sup>er</sup>-2 octobre 2020

## OBJECTIFS

- Identifier et connaître les modalités de la procédure
- Pratiquer la phase administrative et la phase judiciaire de l'expropriation
- Gérer au mieux le contentieux administratif et judiciaire

## PRÉREQUIS

Connaître les fondamentaux de la maîtrise foncière

## PUBLIC CONCERNÉ

Responsables foncier, de l'urbanisme, de l'aménagement  
Responsables juridiques

## COMPÉTENCES ACQUISES

Pouvoir sécuriser une procédure d'expropriation.

## INTERVENANTS

François DAUCHY  
Avocat à la Cour  
CABINET DS AVOCATS

Clément MORTINI

Avocat à la Cour  
CABINET DS AVOCATS

## PROGRAMME

### La phase administrative de l'expropriation

#### L'expropriation pour cause d'utilité publique

#### Maîtriser l'organisation de l'enquête publique

**Étude de cas** : analyse de rapports de commissaires enquêteurs

#### Établir une Déclaration d'Utilité Publique (DUP)

- La compétence pour prendre une DUP
- La nature et les caractéristiques de l'arrêté de DUP et ses effets

#### Identifier la procédure de cessibilité

- Le dossier à constituer et le déroulement de l'enquête parcellaire
- L'arrêté préfectoral de cessibilité

#### Gérer et anticiper les risques contentieux

- Les conditions de recevabilité des requêtes en matière de DUP
- Les caractéristiques et les conséquences des annulations de DUP et d'arrêté de cessibilité

- Les risques de restitution des biens ou de dommages et intérêts
- Partage d'expériences** : échanges entre les participants et l'animateur sur la phase administrative de l'expropriation

### La phase judiciaire de l'expropriation

#### Le transfert de propriété

- Mesurer le rôle du juge de l'expropriation
- Maîtriser les incidences des recours sur l'ordonnance
- Définir le niveau de garantie offert par les droits de rétrocession et de restitution

#### Gérer au mieux le contentieux de l'indemnisation préalable

#### Connaître les cas de difficultés du paiement ou de la consignation, de la prise de possession et de l'expulsion

- Partage d'expériences** : échanges entre les participants et l'animateur sur la phase judiciaire de l'expropriation

## PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quizz amont

Présentiel

E-quizz aval

# LES AUTORISATIONS D'URBANISME

Analyser les régimes et les procédures des différents permis

**2 jours** - 14 heures

Prix HT : **1460 €**

Prix coll. terr. HT :  
**1300 €**

repas inclus

Réf. : 72082

## Paris

25-26 mars 2020

4-5 juin 2020

3-4 novembre 2020

## OBJECTIFS

- Identifier le régime des autorisations de construire
- Appliquer les points nécessaires à l'instruction de ces autorisations
- Analyser le risque contentieux

## PRÉREQUIS

Être confronté à des opérations d'urbanisme

## PUBLIC CONCERNÉ

Responsables urbanisme, aménagement, juridiques et contentieux publics ou privés  
Avocats, juristes, notaires et conseils des collectivités territoriales, EPCI, DDE

## COMPÉTENCES ACQUISES

Instruire une demande d'autorisation de construire

## INTERVENANT

Frédéric RENAUDIN  
Avocat à la Cour  
CLAIRANCE AVOCATS

## PROGRAMME

### Appliquer les procédures déclaratives

- Maîtriser le régime de la déclaration préalable
- Analyser les certificats d'urbanisme
- Test de connaissances** : les procédures déclaratives

### Maîtriser le régime du permis de construire

- Identifier les cas dans lesquels y recourir

#### Le permis de construire valant division

- Faire un lotissement avec un permis de construire
- La procédure d'instruction du permis et ses pièces
- Le permis de construire modificatif
- Le transfert de permis de construire

### Maîtriser le régime du permis d'aménager

#### Cerner le champ d'application de cette autorisation

- Mesurer les avantages pour les communes

- Déterminer les autorisations spécifiques
- Le transfert de compétence aux EPCI

#### Le lotissement

- Comprendre les critères de répartition entre les deux régimes
- L'appréciation du seuil de deux lots
- Le contenu du projet architectural, paysager et environnemental

#### L'aménagement de terrains pour l'hébergement touristique

#### Le régime des contributions et taxes

**Étude de cas** : analyse commentée d'un dossier de permis d'aménager

#### Analyser le régime du permis de démolir

- Identifier le champ d'application
- La simplification du régime

**Étude de cas** : analyse commentée d'un dossier de permis de démolir

#### Cerner le risque contentieux

**Exercice d'application** : rédaction d'une requête et de la réponse à y apporter

## 2 FORMATS AU CHOIX

**100 % présentiel ou blended**

Programme du format blended learning à découvrir sur [www.efc.fr](http://www.efc.fr)

## PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quizz amont

Modules vidéo

Présentiel

E-quizz aval



Retrouvez toutes nos formations sur notre site  
[www.efe.fr](http://www.efe.fr)

Renseignements et inscriptions  
[serviceclient@efe.fr](mailto:serviceclient@efe.fr)

35 rue du Louvre - 75002 Paris - 01 44 09 25 08

## DÉCOUVREZ L'OFFRE DE FORMATION EFE

**EFE** MARCHÉS ET CONTRATS PUBLICS  
ABILWAYS<sup>®</sup> 2020  
COMPÉTENCES SKILLS  
MARCHÉS ET CONTRATS PUBLICS  
Fondamentaux | Préparation et passation | Gestion et exécution  
Marchés publics de travaux et maîtrise d'œuvre | Approche sectorielle  
Les concessions | Contrats publics complexes | Stratégie d'achat

**EFE** URBANISME AMÉNAGEMENT MAÎTRISE FONCIÈRE  
ABILWAYS<sup>®</sup> 2020  
COMPÉTENCES SKILLS  
URBANISME - AMÉNAGEMENT - MAÎTRISE FONCIÈRE  
Règlementation et pratique | Documents et planification | Aménagement urbain |  
Ville durable et Smart city | Centre-ville, commerce et urbanisme | Maîtrise  
foncière | Autorisations de construire | Affichage publicitaire

**EFE** DOMAINE PUBLIC IMMOBILIER CONSTRUCTION  
ABILWAYS<sup>®</sup> 2020  
COMPÉTENCES SKILLS  
DOMAINE PUBLIC - IMMOBILIER - CONSTRUCTION  
Domaine public | Opérations immobilières | Logement social | Travaux |  
Construction | Bâtements

**EFE** RH FONCTION PUBLIQUE  
ABILWAYS<sup>®</sup> 2020  
COMPÉTENCES SKILLS  
RH - FONCTION PUBLIQUE  
Cadre statutaire | Gestion du personnel | Gestion des carrières et valorisation des  
compétences | Santé et sécurité au travail